

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 01 AVRIL 2020 / N° 828

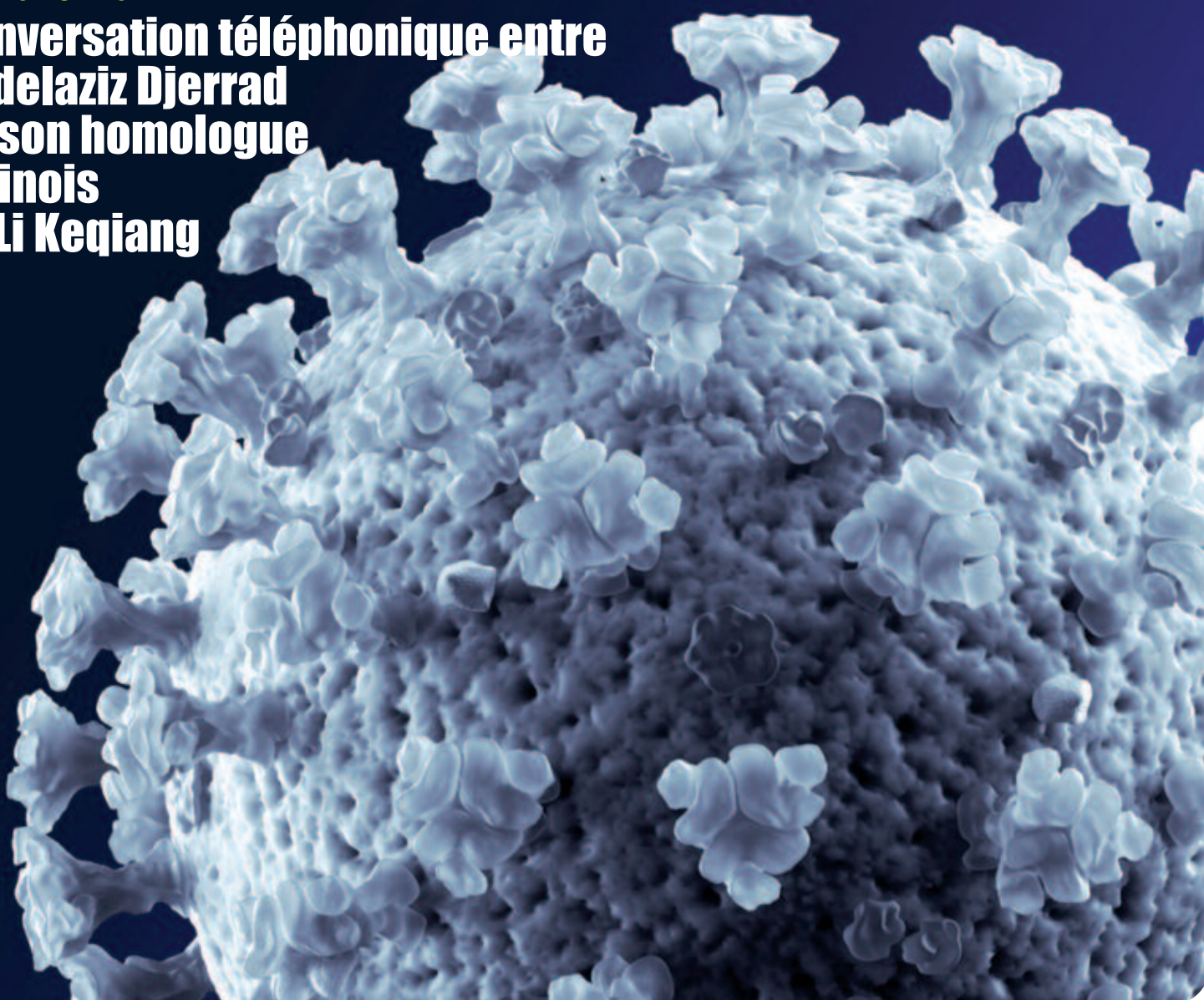
Prix : 20 DA

CORONAVIRUS :

132 NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS ET **9** NOUVEAUX **DÉCÈS** ENREGISTRÉS EN ALGÉRIE

Algérie - Chine

**Conversation téléphonique entre
Abdelaziz Djerrad
et son homologue
chinois
M. Li Keqiang**



Ministère de
l'Intérieur:
**Le wali de
Mascara
atteint de
Covid-19 reçoit
un traitement**

Malgré la chute du
prix du pétrole
**Le soutien de
l'Etat aux
produits
alimentaires
de base
se poursuivra**

Benbouzid à la
Chaîne 3 de la
Radio Algérienne :
**« Tous les cas
confirmés en
Algérie seront
traités à la
chloroquine »**

Industrie
pharmaceutique
**SAIDAL
ambitionne de
fabriquer de la
chloroquine
localement**

Coronavirus:
**Le CRA reçoit
un don de
l'association
des
commerçants
chinois en
Algérie**

Douanes
**Les douanes
fixent la liste
des produits
suspendus
temporairement
à l'exportation**

Secteur industriel
public:
**Les prix à la
production en
hausse de 2,7%
en 2019 (ONS)**

DVLPT
**Les Jeux
méditerranéen
s 2021 d'Oran
reportés à
2022 à la
demande
du CIJM**

Algérie - Chine Conversation téléphonique entre Abdelaziz Djerrad et son homologue chinois M. Li Keqiang

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerrad, a eu, hier matin, un entretien téléphonique avec son homologue chinois, M. Li Keqiang, lors duquel les deux parties ont salué la qualité des "relations historiques qui unissent les deux pays", indiquait un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cet entretien, les deux Premiers ministres "ont tenu à saluer la qualité des relations historiques qui unissent les deux pays, des relations marquées par une amitié profonde entre les deux peuples et un esprit de solidarité sincère à chaque fois renouvelé, au gré des événements et des circonstances, comme c'est présentement le cas de la conjoncture mondiale dominée par la pandémie du coronavirus +Covid+ ". Ainsi, et à l'évocation des conséquences observées au niveau mondial, le Premier ministre et son homologue chinois "n'ont pas manqué de réaffirmer leur disponibilité à lutter ensemble contre l'évolution de cette pandémie". A ce titre, le Premier ministre chinois "a fait état d'une aide d'urgence de son gouvernement consistant, essentiellement, dans des équipements et matériels de protection et de prévention sanitaires ainsi que dans la mise à la



disposition des autorités algériennes d'une équipe d'experts spécialisés dans la gestion des crises sanitaires. M. Li Keqiang confirmera également "la disponibilité" de son pays à contribuer à la réalisation d'infrastructures sanitaires spécialisées dans le cadre de la mise en œuvre, par le gouvernement algérien, de son programme relatif au développement de la

santé publique. Tout en exprimant à son interlocuteur les "félicitations" de l'Algérie pour les résultats obtenus par la Chine dans la lutte contre la pandémie, mais aussi pour les "efforts importants" consentis en matière d'aides apportées à un grand nombre de pays et d'organisations internationales, le Premier ministre "a réitéré les remerciements de l'Algérie pour l'as-



sistance chinoise destinée aux Algériens". "L'occasion pour lui d'appeler au renforcement de la coopération et des échanges d'informations entre les autorités sanitaires des deux pays et, par ailleurs, de solliciter l'appui des autorités chinoises compétentes dans la facilitation des procédures liées aux opérations d'acquisition et de livraison, auprès des entreprises chi-

noises et dans un cadre strictement commercial, des différents types de matériels nécessaires à la lutte contre la pandémie et pour lesquelles des commandes ont déjà été effectuées", ajoutait le communiqué. Abordant les perspectives de développement des relations bilatérales, le Premier ministre "a réaffirmé à son homologue l'engagement de l'Algérie pour la poursuite de leur approfondissement en soulignant la convergence de vues sur les principales questions régionales et internationales". Par ailleurs, et après avoir exprimé "la satisfaction" de la partie algérienne quant aux avancées enregistrées dans le domaine économique, notamment en matière de réalisation de grands projets, il lui rappellera une invitation qui lui a déjà été adressée pour effectuer une visite officielle en Algérie "à l'effet d'activer l'élaboration, par les deux parties, d'un nouveau plan quinquennal de partenariat stratégique global pour les années 2020-2024". A l'issue de l'entretien, le Premier ministre a transmis à M. Li Keqiang "les salutations chaleureuses" du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue chinois, M. Xi Jinping.

En visite de travail et d'inspection à la 1ère Région militaire à Blida : Chanegriha donne des instructions sur les dispositions préventives contre la propagation du coronavirus au sein de l'ANP

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a donné, hier lors de sa visite de travail et d'inspection à la 1ère Région militaire à Blida, une série d'orientations et d'instructions axées sur les dispositions préventives contre la propagation du coronavirus au sein des rangs de l'ANP et l'engagement des mesures nécessaires au maintien de la disponibilité des unités et des forces à leur "plus haut niveau". Le général-major Chanegriha a, d'abord, présidé une réunion de travail avec le commandement et les cadres de la Région, les commandants des secteurs militaires et les responsables des différents services de sécurité, lors de laquelle il a suivi un exposé présenté par le commandant de la 1ère Région militaire, le général-major Ali Sidane, portant sur les différentes mesures prises, en exécution des instructions du Haut Commandement, afin de "contrer la propagation du nouveau Coronavirus, au sein du secteur de compétence, notamment dans la wilaya de Blida". Après avoir suivi ensuite les présentations des commandants des Secteurs militaires et des différents services de sécurité, le général-major Chanegriha a donné "un ensemble d'orientations et d'instructions axées sur les dispositions préventives contre la propagation de cette épidémie au sein des rangs de l'Armée nationale populaire et l'engagement des mesures nécessaires au maintien de la disponibilité des unités et des forces à leur plus haut niveau". Au niveau du 52 Régiment médical à Bouira, le chef d'état-major de l'ANP par intérim "s'est enquis des derniers préparatifs et dispositifs entrepris par l'ensemble des

composantes de ce Régiment, en prévision de toute éventuelle intervention à tout moment, en soutien au système de santé national dans cette circonstance sanitaire exceptionnelle, comme il a inspecté de près les différents équipements modernes et les moyens médicaux dont dispose ce Régiment, à l'instar de l'hôpital de campagne pouvant prendre en charge un nombre considérable de patients au cas où la situation le requiert». Le général-major Chanegriha a, également, visité le 12 Régiment de para-commandos, où "il a suivi un exposé présenté par le commandant du Régiment, portant sur les différentes activités inscrites dans le cadre du programme de préparation au combat au titre de l'année en cours". Il s'est rendu, par la suite, à la Place d'Armes où il a donné aux cadres et éléments du Régiment "des instructions et des orientations visant dans leur ensemble la prévention de la propagation de l'épidémie COVID-19 et la prise de toutes les mesures nécessaires, en insistant sur l'impératif de ne négliger ou abandonner aucune activité de préparation au combat et de préserver la disponibilité opérationnelle du Régiment, en sus de l'exécution des missions de combat assignées avec la même cadence, la même motivation et avec toute la rigueur». Au début de sa visite au siège de la 1ère Région militaire, le général-major Chanegriha s'est recueilli à la mémoire du chahid M'hamed Bouguerra, Commandant de la Wilaya 4 historique, où il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et celle des chouhadas.

T.M / Ag

Benbouzid à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne : « Tous les cas confirmés en Algérie seront traités à la chloroquine »

Abderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé ce mardi que la chloroquine sera administrée en traitement à tous les cas confirmés.

« Le Comité scientifique installé auprès du ministère de la Santé, s'appuyant également sur l'avis d'autres spécialités et experts, a décidé de démarrer le traitement à la chloroquine sur tous ceux qui sont déclarés positifs au Covid-19 ainsi que sur tous ceux qui auront

des signes de contamination », a déclaré Benbouzid à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. « À nos yeux, et sur la base des expériences vécues, nous espérons que cette méthode permettra de réduire le nombre des personnes atteintes », a-t-il ajouté. Pour rappel, le professeur Smail Mesbah, membre du Comité scientifique installé auprès du ministère de la Santé, avait annoncé le 24 mars dernier que l'Algérie va débiter l'usage de la chloroquine, un médicament utilisé habituellement comme thérapie contre le paludisme, pour traiter des malades infectés par le coronavirus.

R.A

Enseignement supérieur Les enseignants-chercheurs invités à mettre en ligne leurs enseignements

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a invité les enseignants-chercheurs à se rapprocher de leurs établissements pour mettre en ligne leurs enseignements afin de continuer à permettre aux étudiants de suivre leurs cours via internet, suite aux mesures de lutte contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19). "Les enseignants-chercheurs sont invités à se rapprocher de leurs établissements pour mettre en ligne leurs enseignements", précise le ministère dans son appel diffusé à travers des SMS. Il est à noter que le ministre du secteur, Chems Eddine Chitour, avait invité la communauté universitaire, dans ce "contexte inédit" lié à la pandémie du Covid-19, à une "implication massive" en donnant "le meilleur d'eux-mêmes" afin que cette année universitaire puisse se poursuivre dans de "bonnes conditions". "L'objectif premier est de continuer à offrir à l'étudiant les enseignements via internet pour lui permettre d'acquérir un niveau de connaissances et de compétences qui l'amèneront à valider son année universitaire s'il réussit aux examens", avait-il souligné, appelant à l'adhésion au processus de mise en ligne des supports pédagogiques. Eu égard à la situation de pandémie, déclarée par l'Organisation mondiale de la

Santé (OMS), que traverse le pays actuellement, le ministère a retenu une série de mesures visant à y faire face. Parmi ces mesures, figure la démarche préconisant la mise en ligne des enseignements, a précisé le ministère, qui rappelle la "nécessité de sauvegarder le contenu académique par la substitution des séances de cours, de TD voir de TP en présentiels par des enseignements à distance ou à défaut par la mise en ligne des différents supports pédagogiques". "Ces supports sont appelés à maintenir un contact permanent entre l'enseignant et son étudiant et à être accessibles pour tous les étudiants du territoire national". Il s'agit d'une démarche où "il est nécessaire de faire adhérer la communauté universitaire à ce mode d'enseignement en mettant en avant les aspects bénéfiques de la numérisation et de l'emploi des TIC. Cette démarche constituera un des éléments essentiels du fonctionnement de l'Université de demain", a-t-il soutenu. Ainsi, les chefs d'établissements, les présidents de Conseil scientifique de faculté ainsi que les présidents de Comité scientifique de département à s'impliquer personnellement en contactant les enseignants pour les inciter à adhérer à cette démarche, qui va dans le sens de l'amélioration continue de l'acte pédagogique".

Malgré la chute du prix du pétrole Le soutien de l'Etat aux produits alimentaires de base se poursuivra

Le soutien de l'Etat aux produits alimentaires de base se poursuivra malgré la chute du prix du pétrole et la crise économique mondiale engendrée par la pandémie du coronavirus, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Chérif Omari. "Garantir la sécurité alimentaire du peuple est une question primordiale pour l'Etat, et le gouvernement veille pour l'encadrement des actions structurantes afin de garantir l'offre permanent des produits alimentaires à des prix abordables", a déclaré M. Omari sur les ondes de la radio nationale. Pour le ministre, les réserves de change du pays estimées actuellement à 60 milliards de dollars, lui permettra de gérer la situation en ces temps difficiles marqués par la propagation de la pandémie et de la baisse des prix du pétrole. Il considère même que cette conjoncture est une occasion de réajuster les choses et de rentabiliser davantage les gisements du pays pour renforcer sa résilience contre les aléas naturels et les crises économique et même sanitaires. Dans ce contexte, il a mis en avant les efforts consentis par son secteur pour minimiser ou même arrêter les importations de certains produits alimentaires en les substituant par les produits locaux. Il a cité le blé dur, affirmant que le pays a réalisé pour la première fois son autosuffisance en cette céréale stratégique, qui lui épargné le recours aux importations. Il a toutefois recommandé aux algériens de renouer avec les habitudes alimentaires saines de leurs ancêtres et de lutter contre le gaspillage. A ce titre, il a fait constater que les Algériens sont devenus de gros consommateurs de blé tendre alors que par le passé, ils consommaient beaucoup plus du blé dur et l'orge dont les valeurs nutritives sont reconnues par les diététiciens. "Nous devons encourager les gens à consommer le pain complet à base d'orge et de blé dur et lutter contre le gaspillage qui coûte à l'Algérie 350 millions de dollars chaque année", a-t-il préconisé. Pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire, le ministre a insisté également sur la nécessité d'exploiter le gisement de productivité de façon rationnelle et



intelligente. "Au lieu de faire des extensions tout azimut de surfaces agricoles, il faut plutôt optimiser le potentiel existant", a-t-il recommandé. Dans ce cadre il a cité l'engagement pris par le gouvernement pour la préservation des steppes en mettant en place un système d'élevage associé aux céréales. Egalement, la semence des légumineuses et de la pomme de terre dans des superficies importantes en jachère "ce qui permet de fertiliser les sols et d'augmenter la productivité agricole". Il a souligné que la surface agricole utile estimée globalement à 8,5 millions d'hectares devrait être préservée même dans les zones périurbaines car elle représente une source d'approvisionnement pour les populations. Le ministre a cité le nord de la Mitidja qui doit être préservé. En outre, il a rappelé les mesures de soutien aux produits nationaux, notamment à travers l'encadrement technique et l'encouragement des investisseurs à produire de la matière première alimentaire destinée

au secteur agro-industrie. Pour rappel, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. A cet égard, il a chargé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autres en vue de relancer promouvoir les investissements agricoles qu'ils soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du Coronavirus que connaît le monde", assurant que "nous devons nous préparer sérieusement pour surpasser les répercussions de la crise économique mondiale. Si pour ce

faire, "nous sommes appelés à revoir l'ordre des priorités de l'élan économique, ça ne doit en aucun cas affecter les axes vitaux des plans nationaux de développement, notamment ceux pourtant sur les acquis sociaux à l'instar du niveau de vie du citoyen, des salaires et retraites et des postes d'emploi", a-t-il souligné. Et d'ajouter, "c'est également une occasion pour nous de prendre conscience de la vulnérabilité de notre économie nationale, en raison de notre négligence pendant des décennies à la libérer de la rente pétrolière, indiquant qu'il est impératif de mettre un terme aux mauvaises pratiques qu'a inculquées la période de l'aisance financière, à l'exemple du gaspillage, de l'esprit dépendantiste, de l'ainéantise et de surconsommation". "Se débarrasser de ces pratiques demeure un devoir noble pour nous tous afin de passer sérieusement, collectivement et définitivement vers l'édification d'une nouvelle économie fondée sur la diversification des recettes, la pro-

tection de la production nationale, l'économie du savoir et la concrétisation de la transition énergétique, et ce, a-t-il expliqué, pour que le destin de toute une nation ne soit pas à la merci des fluctuations des marchés pétroliers". En outre, il a été décidé de surseoir à l'examen du projet de loi de Finances complémentaire jusqu'à l'évaluation des répercussions des mesures financières prises au niveau du gouvernement, ainsi que l'évolution de la situation dans le monde. En attendant, le président de la République a annoncé la réduction du montant de la facture d'importation de 41 à 31 milliards de dollars et des dépenses du budget de fonctionnement de 30% sans toucher les charges et salaires. Il a également donné une instruction à l'effet d'arrêter la conclusion des contrats d'études et de services avec les bureaux étrangers, ce qui épargnera à l'Algérie près de 7 milliards USD/an, outre le report du lancement des projets inscrits ou en cours d'inscription, dont la réalisation n'a pas encore été entamée, à l'exception des projets prévus pour les zones de l'ombre. Il s'agit aussi du maintien des dépenses relatives au secteur de la santé, tout en renforçant les moyens de lutte contre la propagation de l'épidémie de coronavirus et les maladies épidémiques en général, et le maintien du niveau de dépenses liées au secteur de l'éducation. Dans le même cadre, le Président Tebboune a instruit de la prise en charge, lors de l'élaboration de la loi de Finances complémentaires, des pertes subies par les opérateurs en raison de la propagation du coronavirus, tout en chargeant le groupe Sonatrach de réduire de 14 à 7 milliards de dollars, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement afin de préserver les réserves de change. Il est question aussi d'encourager davantage d'intégration financière en facilitant l'octroi des crédits en se focalisant sur la numérisation et les produits innovants, et de promouvoir les produits financés à travers les dispositifs de la finance islamique et d'œuvrer à la promulgation, par la Banque d'Algérie des textes réglementaire y afférents.

T. Benslimane

Covid-19 : Ouverture d'un compte courant postal de solidarité pour les dons

Un compte courant postal de solidarité est mis à la disposition des citoyens par Algérie Poste, dans le cadre de la campagne nationale pour la prévention et la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué de cet établissement. Le compte est destiné à "recevoir les dons et contributions de toutes personnes physiques ou morales qui souhaiteraient soutenir les efforts nationaux visant à combattre cette pandémie", précise la même source, faisant état de "la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, pour la réussite de cette opération de solidarité". Aussi, les éventuels contributeurs sont conviés à verser leurs dons au compte intitulé: COVID- 19- Algérie : numéro : 200 clé 12. Le relevé d'Identité postale du compte étant : RIP:

007 99999 0000000200 91, détaille Algérie Poste qui informe également que les donations peuvent s'effectuer par distance, à partir d'un compte CCP en utilisant la carte "Edahabia" et le même RIP (007 99999 0000000200 91) et ce, à travers l'un des canaux que sont le Guichet automatique (GAB), l'application "Baridi Mob" ou encore le site web "Baridi Web". De même qu'il peut se faire au niveau des bureaux de poste, au moyen de virement CCP (compte à compte), en utilisant la carte monétique "Edahabia" et le formulaire unique SFPO1, libellé au nom du compte CCP : 200 clé 12 (COVID-19), le virement CCP (compte à compte) en utilisant un chèque postal libellé au nom du compte CCP: 200 clé 12 (COVID-19), le virement par chèque bancaire ou de trésor ou, exceptionnellement, par verse-

ment en numéraire, est-il ajouté. Tout en mettant au service des citoyens son site web (www.poste.dz), Algérie Poste informe de "l'exonération des taxes CCP" de toutes les opérations liées au versement des dons et invite l'ensemble des donateurs à utiliser les voies de virement électroniques disponibles afin d'éviter le déplacement aux bureaux de poste ou le virement par chèque afin de ne pas manipuler de liquidité, sauf pour les cas de nécessité absolue". L'objectif étant de "minimiser les risques de propagation du virus, est-il souligné. Enfin, Algérie Poste tient à lancer "un appel à la solidarité et à la contribution des citoyens, afin de soutenir la réussite de cette campagne nationale de solidarité et de participer collectivement à la lutte contre cette pandémie".

N.J



CHU de Béni Messous : Don de l'AND en équipements et du matériel de propreté et de stérilisation



L'Agence nationale des déchets (AND) a offert, au CHU de Béni Messous d'Alger, des équipements et du matériel de propreté et de stérilisation. Selon le directeur général de l'AND, Karim Ouamane, cette initiative a pour but d'accompagner tous les acteurs actifs dans la lutte contre la propagation du Covid-19. Représentant la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Ouamane a indiqué que la démarche entre dans le cadre d'un programme élaboré par le ministère. Selon le premier responsable de l'AND, il s'agit de plus de 1.600 combinaisons de protection pour le personnel de la santé et de 1.600 autres pour les agents de nettoyage et de propreté. «Nous avons également fourni au CHU près de 200 conteneurs à déchets pour absorber le nombre de déchets médicaux produits en ces temps de pandémie», a-t-il précisé. Concernant l'acheminement des déchets médicaux, il a rappelé que plusieurs hôpitaux disposent de leur propre incinérateur. «Ceux qui n'en disposent pas ont signé des conventions avec des entreprises pour brûler leurs déchets. Ceux produits avec l'épidémie de coronavirus n'ont pas besoin d'un traitement différent». Ahmed Boufassa, directeur général du CHU Beni Messous, a, pour sa part, mis l'accent sur les efforts du personnel soignant de l'établissement et les moyens déployés pour mettre fin à la propagation du coronavirus. Répondant à une question sur le nombre de cas au sein du CHU, Boufassa a d'abord révélé que près de 200 consultations sont effectuées chaque jour. «Nous accueillons entre 160 et 200 personnes par jour, dont une moyenne de 5% s'avère infectée par le coronavirus».

Médéa Des quantités de semoule et de farine acheminées vers les communes rurales

Des quantités importantes de semoules et de farine ont été acheminées, hier vers plusieurs communes rurales de la wilaya de Médéa, pour permettre aux habitants de ces communes de s'approvisionner. Plus de cinq cent quintaux de semoule et de farine, produits de consommation de base pour les habitants de ces régions rurales, ont été transportés par camions vers les communes de Bouchrahil, Sidi-Naamane, Ouamri et Han-nacha, pour être vendus sur place et à prix fixe aux résidents des dites communes. Des opérations similaires, destinées à assurer l'approvisionnement régulier des ménages en produits alimentaires de large consommation et lutter, d'autre part, contre la spéculation, ont été organisées, au cours des derniers jours au profit des habitants de nombreuses localités rurales de la wilaya, telles que Chellalet-el-Adhaoura, Mfatha, Ouzera, Mezghena, et Bouaiche. Un plan d'approvisionnement, chapeauté conjointement par les directions locales du commerce et les services agricoles, a été mis en place, depuis quelques temps, afin d'éviter toute tension sur ces produits et garantir leurs acheminement aux populations des communes rurales, notamment les zones enclavées.



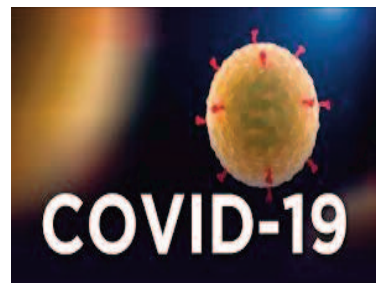
Tipasa : L'entreprise COPHYD fait don de 10.000 unités de gel hydro-alcoolique au profit de la wilaya

L'entreprise COPHYD, spécialisée en parfumerie et cosmétique, a fait don de 10.000 unités de 500 ml de gel hydro-alcoolique désinfectant au profit de la wilaya de Tipasa, dans le cadre des efforts de soutien aux autorités publiques dans leur lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué hier la société dans un communiqué. «La SARL (Société à responsabilité limitée), en tant qu'entreprise citoyenne concernée directement par la situation sanitaire traversée par le pays, en raison de la propagation du coronavirus, a fait don d'une partie importante de ses matières premières sous forme de liquide alcoolique désinfectant», est-il indiqué. Ce geste solidaire de l'entreprise COPHYD, dont le siège est sis à Koléa, consiste dans 10.000 unités de 500 ml de liquide alcoolique désinfectant, destinées, selon la même source, à différents organismes et structures de la wilaya de Tipasa, dont les banques de la région, les services de Poste, Sonelgaz, et les sièges des communes et daïra. Le même don est, également, destiné à être exploité dans les opérations de désinfection des services de la wilaya, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale et de la sûreté de wilaya.

M.A

Covid-19 à Tizi-Ouzou : Mobilisation d'une enveloppe de 50 millions de DA pour aider les familles vulnérables

Une enveloppe de 50 millions de DA a été mobilisée sur le budget de wilaya de Tizi-Ouzou, pour venir en aide aux familles vulnérables, a-t-on appris, du chargé de communication de la wilaya, Mokrane Aouiche. Cette décision a été prise lors d'une réunion de coordination des membres de la cellule de crise de la wilaya, présidée par le wali Mahmoud Djamaa, pour la mise en application des dernières instructions du Premier ministre Djerad Abdelaziz, portant mise en place d'un dispositif "particulier" d'assistance et d'accompagnement des citoyens pour limiter les répercussions économiques et sociales des mesures de confinement instaurées pour endiguer la propagation du Coronavirus en Algérie, a souligné M. Aouiche. Cette enveloppe sera destinée à l'achat en gros de denrées alimentaires en vue de constituer des colis qui seront distribués aux familles à faible revenus ou qui comptent des membres handicapés. A cet effet le wali a demandé aux directeurs de wilaya de collaborer davantage avec les comités de villages notamment pour l'établissement des listes des familles vulnérables, pour la réussite de cette opération de solidarité, a-t-on ajouté de même source. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou l'instruction du Premier ministre émise hier (dimanche) et qui préconise que "pour chaque quartier, village ou regroupement d'habitations, il sera procédé à la désignation d'un responsable de comité choisi parmi les responsables d'associations ou des habitants de la localité jouissant du respect de la population, l'objectif étant de mettre en place un encadrement populaire assuré par les citoyens eux-mêmes ou leurs repré-



sentants", est déjà appliquée dans plusieurs villages de Tizi-Ouzou, rappelle-t-on. Dans plusieurs localités de cette wilaya, qui jouit d'une organisation sociale traditionnelle active, des groupes de jeunes ont été mobilisés depuis la semaine dernière par des comités de villages ou des associations, afin d'organiser et d'accompagner le confinement des populations, à travers notamment des actions de solidarités avec les familles à faible revenus, qui reçoivent ainsi des dons en nature ou en espèces. À la fin de cette séance de travail, le wali s'est assuré auprès des directeurs concernés de la disponibilité des produits de première nécessité sur le marché local. Dans l'après-midi il s'est déplacé à la semoulerie MIS de Draa Ben Khedda, qui triture quotidiennement 1600 quintaux de blé dur pour approvisionner le marché en semoule, selon les chiffres communiqués par le directeur local de services agricoles (DSA) Laib Makhoulouf. M. Djamaa félicité le propriétaire pour sa contribution pour rendre ce produit de première nécessité disponible pour le consommateur. M. Laib a indiqué, que la wilaya de Tizi-Ouzou produit quotidiennement une quantité de 1500 quintaux de semoule, pour les besoins du marché local.

Kahina Tasseda

Hôpital de Boufarik : Logitrans fait don d'un lot de matériel sanitaire

Le groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique Logitrans a fait un don d'un lot de matériel sanitaire à l'hôpital de Boufarik (wilaya de Blida), a indiqué, hier, le groupe public dans un communiqué. «En cette conjoncture marquée par la propagation du nouveau coronavirus Covid-19, le groupe Logitrans participe, lui aussi, à l'élan national de solidarité en direction des structures de santé par l'achat d'un lot de matériel sanitaire au profit de l'EPH de Boufarik», fait savoir la même source. Ce lot comprend des défibrillateurs

cardiaques, des aspirateurs de muco-sité, plusieurs types d'aérosols, des oxymètres de pouls, des lits électriques équipés de matelas, des moniteurs de surveillance, des chariots brancards ainsi que d'autres accessoires comme des tables de chevet, des tables à manger et des lavemains chirurgicaux. Il s'agit à travers ce don, selon Logitrans, «d'un lot de matériel sanitaire choisis spécialement pour conforter le personnel médical dans ses missions d'assistance aux patients contre le virus».

Le CHU propose des consultations à distance et gratuites

Très bonne initiative des praticiens de la santé publique du CHU de Tizi-Ouzou qui vient de lancer des consultations à distance au profit de tous les algériens où qu'ils se trouvent pour voir s'ils sont oui ou non contaminés au COVID-19 avons-nous appris sur Facebook.

Cette initiative fort louable d'une équipe du service de médecine interne du CH Nedir Mohamed va ainsi permettre aux citoyens désireux se faire diagnostiquer de pouvoir le faire à partir de chez eux sans avoir à se déplacer. Cette prestation

sera assurée 24h sur 24h via visioconférence. Les citoyens sont invités à composer sur Viber le numéro : 0556596337 pour entrer en contact direct avec l'équipe médicale et se faire ausculter «en live »; Il est par ailleurs possible aux «patients potentiels» d'effectuer une consultation par mail en envoyant les renseignements sur leurs symptômes au : consultationcovid19mi@yahoo.com. L'équipe médicale du CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou tient à préciser que ses consultations sont gratuites.

K.T

Industrie pharmaceutique SAIDAL ambitionne de fabriquer de la chloroquine localement

Le Groupe SAIDAL compte se lancer dans le développement et la fabrication de la chloroquine utilisée dans le protocole thérapeutique pour traiter des patients atteints du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris auprès du directeur de marketing et des ventes au sein du Groupe, Youcef Ouakli. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Ouakli a fait savoir que "SAIDAL a procédé en coordination avec ses collaborateurs, juste après l'adoption de ce traitement en Algérie, à l'examen de la possibilité de son développement, une question désormais prioritaire pour le Groupe. «En dépit de la saisie de toutes les quantités de la molécule mère de ce médicament par les pays les pays fabricants et de l'interdiction de son exportation, SAIDAL a engagé, poursuit-il, les procédures nécessaires pour importer certaines quantités de cette molécule pour produire la chloroquine au niveau local, ajoutant que SAIDAL développera la chloroquine en Algérie en tant que médicament générique, un partenaire étranger devant assurer la molécule mère. "Nous sommes à un stade avancé mais nous avons en-



gagé les procédures nécessaires" a-t-il souligné. Pour rappel, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, avait défendu jeudi dernier le choix fait par le comité scientifique d'utiliser la Chloroquine pour traiter le coronavirus, estimant que l'Algérie n'avait «pas

d'autre choix». Concernant les efforts consentis par Saidal pour endiguer la propagation du Covid-19, M. Ouakli a affirmé que le Groupe avait procédé au renforcement de la production des médicaments devant réduire les risques de la maladie, notamment le Paracétamol et la vitamine "C", outre la fabrication

pour la première fois des gels hydroalcooliques. En effet, le Groupe Saidal a distribué gratuitement au profit des hôpitaux (via la Pharmacie centrale des Hôpitaux +PCH+), un total de 2,5 millions unités de Paracétamol, 500.000 unités de vitamine "C" et 20.000 flacons de gel hydroalcoolique ayant été produit à

l'unité de Dar El Beida. De nouvelles quantités devront être produites à l'usine de Constantine destinées aux pharmacies privées. Concernant le plan de développement de Saidal, M. Ouakli a fait savoir que le Groupe s'attèle à introduire 10 nouveaux médicaments à la liste de ses produits. Le Groupe Saidal produit actuellement près de 200 médicaments réparties sur 21 services médicaux, dont des antibiotiques, le traitement pour diabétiques et hypertendus et des antidouleurs, lui permettant ainsi de couvrir 8% des besoins du marché national, au moment où la part du plus grand laboratoire mondial présent en Algérie ne dépasse pas les 13%. Le même responsable a fait savoir, en outre, que le groupe devra lancer, en début 2021, la fabrication de l'insuline injectable en flacon et ce en coordination avec le laboratoire danois "Novo Nordisk". Il a fait état d'un projet pour la production de médicaments pour le traitement du cancer, ajoutant que le groupe est en passe de chercher un partenaire technologique spécialisé dans la fabrication de ce type de médicaments "coûteux et complexe".

Secteur industriel public: Les prix à la production en hausse de 2,7% en 2019 (ONS)



Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 2,7% en 2019 par rapport à 2018, a appris l'APS mardi, auprès de l'Office national des Statistiques (ONS). Cette variation haussière des prix sortie-usine, optique acheteur, a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des textiles, mines et carrières, des industries du bois, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMEE), selon les données de l'Office sur l'évolution des prix à la production industrielle au 4ème trimestre 2019. Les plus fortes augmentations des prix à la production ont été enregistrées par les industries des textiles, qui ont affiché un relèvement de 9,6%. Les prix à la production du secteur des mines et des carrières ont augmenté de 8,6%, a fait savoir l'ONS, qui précise que les celles du secteur des bois, liège et papier ont aussi augmenté de 7%. Cette tendance haussière a également touché les prix à la production des ISMEE pour atteindre 3,8% l'année dernière par rapport à 2018. Les prix à la production des industries Agro-alimentaires ont, également, augmenté légèrement de 1,6%. Par ailleurs, d'autres secteurs

industriels ont connu de légères hausses, il s'agit respectivement des industries chimiques avec (+0,5%) et les matériaux de constructions avec (+0,4%). D'autre part, l'Office a relevé une stagnation des prix à la production pour les industries divers, alors que les prix des industries des cuirs et chaussures ont reculé de 1,1% et celles du secteur de l'énergie (électricité -0,5%). Durant le 4ème trimestre 2019, les prix à la production ont augmenté de 2,3%, par rapport à la même période en 2018. Les plus remarquables augmentations ont touché, essentiellement, les industries des Textiles (+9,2%), les industries des bois, liège et papier (7,2%), les mines et carrières (+7,1%), les ISMEE (3,5%) et les industries des cuirs et chaussures (+1,8%). D'autres branches ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des matériaux de construction (+0,9%), des industries chimiques (0,8%), des industries agro-alimentaires (+0,5%) et du secteur de l'énergie (+0,1%). Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017

Algérie Poste Le Terminal de paiement électronique "gratuitement" accessible durant deux (02) mois

Le Terminal de paiement électronique (TPE) est "gratuitement" accessible, durant deux (02) mois, par les commerçants et opérateurs économiques, autorisés à exercer leurs activités durant cette période caractérisée par la propagation du Coronavirus (Covi-19), annonçait hier un communiqué d'Algérie Poste (AP). Cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par Algérie Poste s'agissant notamment de "la généralisation et du déploiement des moyens de paiement électronique", précise cette dernière, notant que l'acquisition de ces équipements s'effectue "auprès de sa direction de wilaya et ce, après accomplissement des

formalités administratives nécessaires et selon les quantités disponibles". Toutefois, la priorité est accordée aux commerçants des produits alimentaires, boulangeries, laiteries, épicerie, étals de fruits et légumes, de viandes ainsi qu'aux commerçants des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. De même qu'aux commerçants et opérateurs se trouvant dans les wilayas concernées par un confinement partiel ou général", est-il souligné. Dans le souci de "soutenir la campagne de solidarité nationale de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus, Algérie Poste, en tant qu'"établissement citoyen" ajoute qu'il offre

ainsi aux acquéreurs de TPE, la "gratuité de tous les services" liés à l'exploitation de celui-ci et ce, pour une période de deux (02) mois (abonnement, connectivité, installation, formation sur l'utilisation, maintenance, etc...). Ceci, en plus d'une quantité de 20 rouleaux de tickets, également livrée "gratuitement", informe encore AP. Le TPE permet aux porteurs de la carte "Edahabia" et aux détenteurs de la Carte interbancaire (CIB) de payer leurs achats et services par carte et d'éliminer, ainsi, les risques de manipulation du cash et de déplacement dans les bureaux de poste pour le retrait d'argent, est-il indiqué.

Henkel Algérie Don de 50.000 litres de javel à la pharmacie centrale

La société Henkel Algérie, spécialisée dans les détergents et l'entretien domestique, a fait un don de 50.000 litres de javel à la pharmacie centrale des hôpitaux afin de soutenir les autorités sanitaires dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Un don de 50.000 litres de javel sous la forme de 50 conteneurs va être acheminé à la Pharmacie Centrale des Hôpitaux pour renforcer son opération de désinfection", a précisé la filiale algérienne du Groupe allemand Henkel, assurant que Henkel Algérie s'engage aux côtés des algériens pendant cette période difficile pour notre pays, ainsi que le reste du monde. "Soucieux d'accompagner les autorités dans ce combat sur le long terme, d'autres dons de nos

marques de détergents seront alloués dans les prochains jours", a promis la même source. La société a expliqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un plan de solidarité mondial mis en place afin de soutenir les autorités sanitaires et le personnel de santé, ajoutant que le Groupe Henkel a annoncé un programme mondial de solidarité visant à soutenir les communautés confrontées à la pandémie mondiale de COVID-19. Par ailleurs, et afin d'aider les services de nettoyage dans leur tâche, Henkel Algérie, en collaboration avec la wilaya d'Alger, s'est engagée à renforcer son programme "quartiers propres" lancé en février afin de mener une opération de désinfection des espaces publics.

L'initiative a déjà parcouru plusieurs quartiers de villes comme Alger et Oran et se concentre sur la désinfection des espaces communs et à forte affluence. En outre, Henkel Algérie, présente depuis plus de 20 ans sur le marché algérien, a rappelé avoir réduit, en janvier dernier, les prix sur sa gamme de Javel pour les formats 900mL et 1.75 L, respectivement à 90 DA et 165 DA. Les prix à la consommation sont renseignés directement sur les étiquettes de produits, souligne la société, qui garantit "qu'aucun changement de prix ne sera appliqué sur ses autres marques", affirmant qu'elle a sensibilisé ses distributeurs, ses clients et les grandes surfaces et détaillants pour en faire de même.

Coronavirus : Tassili Airlines immobilise sa flotte, Air Algérie maintient les vols de fret



Tous les aéronefs des deux compagnies aériennes nationales, Air Algérie et Tassili Airlines, sont cloués au sol, en raison de la suspension du trafic aérien comme mesure préventive contre la propagation du virus Corona, sauf les avions de transport de fret appartenant à Air Algérie qui demeurent toujours opérationnels. En application de la décision des pouvoirs publics de suspendre temporairement le trafic aérien à l'effet de réduire les risques de la propagation de la pandémie de Coronavirus, prise le 17 mars dernier, Air Algérie et Tassili Airlines, ont suspendu toutes leurs dessertes aériennes nationales et internationales de voyageurs. "L'ensemble de notre flotte est maintenue au sol pour une durée indéterminée à cause de la pandémie de Coronavirus", a affirmé le directeur de la communication de Tassili Airlines (TAL), Karim Bahard, précisant que cette mesure a été prise au lendemain de la décision du Gouvernement de suspendre temporairement toutes les dessertes aériennes. Composée de 15 avions (7 Boeing et 8 Bombardiers) la totalité de la flotte de TAL, filiale du Groupe Sonatrach, est immobilisée au niveau de l'Aé-

roport d'Alger et est soumise à "un protocole technique journalier permettant son entretien et sa maintenance". Les vols réguliers domestiques de la Compagnie ont été suspendus depuis le 22 mars, tandis que les vols internationaux ont été annulés depuis le 19 mars, a rappelé M. Bahard. Toutefois, Tassili Airlines avait obtenu, auprès des autorités compétentes, une dérogation pour quelques vols de rapatriement du personnel pétrolier

du Sud vers le Nord, sur la demande de Sonatrach, et le dernier vol a été effectué jeudi 26 mars de Hassi-Messaoud (Ouargla) vers Alger. Egalement concernée par la suspension du trafic aérien, la quasi-totalité de la flotte de la Compagnie nationale, Air Algérie, est aussi clouée au sol, a affirmé le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi. "En raison de la paralysie du trafic aérien mondial à cause de la pandémie du Corona-

virus, ainsi que les décisions du Gouvernement algérien de suspendre tous les vols nationaux et internationaux, Air Algérie a immobilisé tous ses appareils", a expliqué M. Andaloussi. Seuls les vols de transport de marchandises, de médicaments ou courriers sont opérationnels, a-t-il indiqué, précisant que sur les 56 appareils en sa possession, quatre (04) sont des avions-cargos spécialisés dans le transport de fret. Ainsi, hormis les

avions de transport de marchandises, l'ensemble des autres appareils de la flotte d'Air Algérie font l'objet d'une opération de maintenance par le personnel de la Division maintenance et réparation des Aéronefs (DMRA) d'Air Algérie. Le dernier vol cargo d'Air Algérie a été effectué, vendredi depuis la Chine, pour transporter du matériel de protection et de produits sanitaires pour lutter contre le Coronavirus, a souligné M. Andaloussi, ajoutant qu'Air Algérie obtiendrait en cas de besoin, une dérogation spéciale pour effectuer un vol commercial ou de fret, notamment lorsque il s'agit d'affaires d'intérêt national, comme c'était le cas avec ceux destinés au rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger ou ceux consacrés au transport des médicaments et produits pharmaceutiques. Interrogé sur les pertes économiques et commerciales d'Air Algérie suite à cette immobilité, M. Andaloussi a indiqué qu'il "est difficile pour le moment d'avancer un chiffre exact", soulignant qu'un bilan "est en cours de préparation" pour établir un état des lieux et une estimation des pertes engendrées par la suspension du trafic.

N.I

Coronavirus: le CRA reçoit un don de l'association des commerçants chinois en Algérie

Le Croissant rouge algérien (CRA) a réceptionné lundi un premier don de l'association des commerçants chinois en Algérie, composé de masques chirurgicaux et de kits de dépistage du Covid-19. "Ce don est arrivé en réponse à l'appel adressé par le CRA à la Croix rouge chinoise à travers l'ambassade de Chine à Alger", a déclaré la présidente du CRA, Mme Saïda Benhabiles lors de la réception des colis, annonçant qu'"un deuxième don arrivera à Alger le 3 avril prochain". Selon la présidente du CRA, une partie de ce don sera offerte à la Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH) et à l'Institut Pasteur, alors que l'autre partie sera réservée au CRA. "Il faut, quand même, tenir compte des besoins du CRA. Nous avons plus de 30.000 bénévoles qui sont sur le terrain", a-t-elle expliqué, soulignant que le CRA doit aussi répondre à la demande de la population. "Tout le monde s'adresse au CRA. Toutes les institutions font appel à nous pour demander des masques, des gels, des produits de prévention...etc. Nous devons être en mesure de répondre à cette demande", a-t-elle ajouté, réitérant "l'engagement et la mobilisation totale du Croissant rouge algérien, de ses cadres, et de ses bénévoles pour participer aux efforts des pouvoirs publics dans la concrétisation de la stratégie gouvernementale de lutte contre la propagation du coronavirus". Mme Benhabiles s'est félicitée, à l'occasion, du "retour positif" reçu par le CRA de la part de ses partenaires humanitaires par rapport aux appels lancés à la contri-

bution à ses efforts en matière de prise en charge des besoins des populations vulnérables. Pour sa part, M. Qian Jin, ministre-conseiller à l'ambassade de Chine à Alger a annoncé que le gouvernement chinois compte faire un don à l'Algérie pour l'aider à lutter contre la propagation du coronavirus. "Ce don est prévu dans quelques jours", a-t-il ajouté, soulignant que plusieurs provinces de Chine et des entreprises chinoises participent à cet effort. Il a rappelé, à ce titre, que le géant du BTP chinois, China State Construction Engineering (CSCEC) qui a réalisé la grande mosquée d'Alger a fait don à l'Algérie de 500.000 masques chirurgicaux, de 50.000 masques N95, réservé au personnel médical, et une quantité de vêtements de protection et de respirateurs. Le diplomate chinois a rappelé, également un premier lot du don fait par le milliardaire chinois Jack Ma aux pays membres de l'Union africaine (UA), rappelant que l'Algérie et la Chine sont liées par "un partenariat stratégique" et "une amitié traditionnelle qui date de très longtemps". Le soutien de la Chine à l'Algérie en matière de lutte contre le coronavirus se traduit, en outre, par le partage d'expériences, a-t-il ajouté, affirmant qu'une deuxième vidéo-conférence, après celle tenue jeudi dernier, est prévue ce jeudi entre les scientifiques algériens et chinois de la province de Hubei, la région la plus touchée par le coronavirus en Chine.

Houda H

Fond de la Zakat: Une aide financière en appui aux efforts de l'Etat face au Coronavirus

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a décidé le versement d'une aide financière au titre du Fonds de la Zakat sur le compte de bienfaisance destiné à soutenir les efforts nationaux face au Coronavirus (Covid-19), a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel. "Cette décision a été prise suite à la réunion de la commission ministérielle chargée du Fonds de la Zakat, consacrée à

l'examen de la contribution du Fonds à l'effort national visant à endiguer la propagation de la pandémie du Covid-19 notamment au niveau des régions, totalement ou partiellement confinées". À ce propos, il a été convenu d'allouer, à travers les comptes du Fonds de Ola Zakat, un montant au profit des catégories vulnérables dans les wilayas totalement ou partiellement confinées. Par ailleurs, le ministère a ap-

pelé les comités de wilayas et de base du Fonds de la Zakat à "céder leur quota de 10% au profit des nécessiteux dans toute les wilayas du pays". La réunion tenue sous la présidence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi, a salué l'élan de solidarité du peuple algérien tout en appelant les bienfaiteurs à davantage de dons en faveur de ces catégories".

Douanes

Les douanes fixent la liste des produits suspendus temporairement à l'exportation



La Direction générale des douanes a rendu publique la liste des sous-positions tarifaires des produits suspendus temporairement à l'exportation jusqu'à la fin de la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus. Cette liste, fixée conformément à l'instruction n 111/PM du 22 mars en cours, concerne 1.219 sous-positions tarifaires. "La Direction générale des douanes met à la disposition des professionnels, une liste des produits suspendus temporairement à l'exportation jusqu'à la fin de la crise causée par la pandé-

mie coronavirus (COVID-19)", précise la DGD dans un communiqué rendu public sur son site web. Cette liste concerne la famille de plusieurs produits à savoir, les semoules, les farines, les légumes secs et le riz, les pâtes alimentaires, les huiles, le sucre, le café, l'eau minérale, le concentré de tomate, les préparations alimentaires, les laits sous toutes ses formes y compris ceux destinés aux enfants, les légumes et fruits frais à l'exception des dattes. La liste concerne aussi les viandes rouges et blanches, les équipements médicaux et paramé-

dicaux, les médicaments et les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène corporelle et les détergents ménagers. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé récemment, dans un discours à la Nation, une série de décisions en vue de freiner la propagation du coronavirus, avec l'interdiction d'exportation de tout produit stratégique, soit-il médical ou alimentaire jusqu'à la fin de la crise, à l'effet de préserver les réserves stratégiques nationales.

Ali ,O

Immigration clandestine



L'immigration clandestine, l'immigration illégale, ou parfois immigration irrégulière est l'entrée illégale, illicite, ou discrète sur un territoire national étrangers n'ayant pas réalisé les formalités attendues. Cette immigration est considérée comme illégitime, car elle se distingue de l'immigration régulière par l'existence de législation, de traités, de jurisprudences ou d'autres règlements parfois sévères qui ont été mis en place par des États-nations et qui sont contournés. L'illégalité se caractérise par le fait que ces personnes étrangères ne possèdent pas les documents ou conditions requis par la loi ou les traités pour autoriser leur entrée, ou bien par la poursuite de leur séjour après expiration des documents. Suivant les législations, elle peut également concerner des passeurs. La clandestinité se caractérise par le fait que l'entrée et le séjour soient cachés, c'est-à-dire réalisés avec une certaine discrétion, parfois à l'abri des regards. L'irrégularité se caractérise par le fait de ne pas respecter les différentes règles en vigueur, notamment les lois, règlements, procédures relatives au séjour d'un étranger. Pour les pays qui appliquent les décisions de la Cour européenne de justice, le séjour irrégulier n'est plus un délit à la suite d'une décision de la Cour européenne de justice.

À la suite d'une immigration en dehors d'un cadre légal, les personnes se trouvent dans une situation dénommée étrangers en situation irrégulière, aussi appelées « clandestins », ou « sans-papiers ». Peuvent également se trouver dans la clandestinité des personnes n'ayant pas obtenu le

renouvellement de leur titre de séjour, sous le coup d'une interdiction de territoire, ou après une demande d'asile rejetée.

L'immigration clandestine concerne généralement les habitants de pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches que celui dont ils sont issus. Mais contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent, mais ceux qui en ont les moyens (coût très élevé du voyage) et qui espèrent à l'étranger une meilleure promotion sociale que celle qu'ils auraient dans leur pays.

Dans l'illégalité et la clandestinité, ces personnes ne sont pas protégées par la loi, elles peuvent donc prendre des risques importants, pouvant mettre leur propre vie en péril, dans le but de rejoindre des pays présentant des conditions de vie qu'ils espèrent meilleures. Ils n'hésitent donc pas à tout abandonner pour tenter l'aventure, souvent « aidés » dans cette entreprise par des passeurs peu honnêtes leur faisant payer un prix exorbitant pour leur fournir les moyens de franchir les obstacles naturels (mers, montagne, fleuve, etc.) ou humains (poste frontière, mur) dans des conditions de sécurité extrêmement précaires.

La Grande chambre de la Cour de justice de l'Union européenne s'est ainsi prononcée le 14 mai 2019 sur le principe de non-refoulement. Elle avait été saisie dans des affaires concernant la directive sur les réfugiés (directive 2011/95/UE), plus particulièrement dans ses dispositions sur la révocation du statut de réfugié (ou le refus de son octroi) pour motifs liés à la protection de la sécurité ou de la société de

l'État d'accueil. Elle a ainsi rappelé qu'un individu ne pouvait être renvoyé dans un pays où sa vie était en danger.

Pour l'Organisation Internationale des Migrations il n'existe pas de définition universelle de la migration irrégulière. Du point de vue des pays d'arrivée, une immigration irrégulière est liée à l'entrée, au séjour, ou au travail illégal, de par l'absence des formalités légalement requises. Du point de vue du pays de départ, l'irrégularité de la migration s'effectue au moment où une personne traverse une frontière internationale sans les documents de voyage ou sans accomplir les attentes administratives nécessaires à la sortie du pays. Pour le Bureau international du travail les migrations illégales sont celles relatives à des personnes qui « au cours de leur voyage, à leur arrivée ou durant leur séjour ou leur emploi, [dans] des conditions contrevenant aux instructions ou accords internationaux, multinationaux ou bilatéraux pertinents ou à la législation nationale ». Selon cette définition, sont aussi bien illégaux la présentation à une frontière sans papier, où une situation de travail avec un visa de tourisme.

Sur la question de l'illégalité porte deux facettes, l'une est la méthode d'entrée dans le pays, l'autre est la méthode de séjour. Certains immigrés entrent légalement dans un pays et y résident ensuite illégalement, alors que d'autres personnes entrent illégalement dans un pays et y résident ensuite légalement.

Pratiques et quantifications

Pour ce qui est de l'entrée irrégulière dans un pays, les personnes recourent de manière croissante à des réseaux de passeurs et de trafiquants. Ces derniers ont prospéré avec la fermeture accrue des frontières des pays occidentaux alors même que les coûts et les risques sont accrus pour les migrants. Les traités des Nations unies différencient la « traite de personnes » d'une part et le « trafic illicite de migrants » d'autre part. Toutefois ces différences théoriques ne se manifestent pas explicitement dans les faits. Il est difficile de savoir combien de personnes franchissent de manière illicite une frontière en raison de l'aspect clandestin de ces passages. Les chiffres connus liés au passage de frontière sont donc des estimations. Au niveau mondial, le trafic de migrants a connu une progres-



gion importante depuis le début des années 1990. Le nombre de migrants dans le monde est estimé à 200 millions de personnes. Selon l'organisation des Nations unies, 15 millions d'entre eux ont été transportés par des passeurs professionnels. À travers le monde, chaque année, quatre millions de personnes migrent, ce qui représente un chiffre d'affaires de sept milliards de dollars. En Europe, les cas d'immigration illégale 80 % de l'immigration illégale est détectée en Grèce, en Italie, en Espagne et en France. Ainsi, en 2007, cela représentait 3633 personnes en Belgique et 5 748 en France. Au Canada, pour 200 000 à 500 000 personnes sans papiers, la Gendarmerie royale du Canada estime le nombre de migrants entrant avec l'appui de passeurs clandestin annuelle-

sion importante depuis le début des années 1990. Le nombre de migrants dans le monde est estimé à 200 millions de personnes. Selon l'organisation des Nations unies, 15 millions d'entre eux ont été transportés par des passeurs professionnels. À travers le monde, chaque année, quatre millions de personnes migrent, ce qui représente un chiffre d'affaires de sept milliards de dollars. En Europe, les cas d'immigration illégale 80 % de l'immigration illégale est détectée en Grèce, en Italie, en Espagne et en France. Ainsi, en 2007, cela représentait 3633 personnes en Belgique et 5 748 en France. Au Canada, pour 200 000 à 500 000 personnes sans papiers, la Gendarmerie royale du Canada estime le nombre de migrants entrant avec l'appui de passeurs clandestin annuelle-

ment entre 8 000 et 16 000 personnes.

Perceptions dans les pays de destination

Au niveau des enjeux, on concerne des sentiments rattachés à la diversité ethnique et sociale, au multiculturalisme, à la croissance de la population, à la rupture politique, au transnational, aux abus des droits de la personne et à l'absence de services de l'État. Les organisations internationales appellent à un contrôle efficace.

Facteurs incitatifs

Pour l'économiste Georgios Panos, « l'immigration illégale n'existe que s'il y a des restrictions des services de l'État et une certaine tolérance ». D



Facteurs sociaux

Si la quantité de migrations irrégulières est liée à des facteurs économiques, les lieux de départs et les lieux de destination s'expliquent par la structure des réseaux sociaux des facteurs sociaux. Ainsi, les Mexicains préfèrent aller à Los Angeles plutôt qu'à Minneapolis, en raison de leurs connaissances (parents et amis). Pour Stark et Bloom, la décision de migrer n'est pas une décision individuelle, mais une décision qui s'inscrit dans le parcours d'un groupe de personnes consanguines ou amies qui s'entraident à cette fin.

Voies

1-voies européennes

-Vers l'Espagne, les passages se font par le détroit de Gibraltar depuis les côtes marocaines entre Larache et Al Hoceïma et les côtes algériennes, à Oran. Pour les îles Canaries les bateaux partent depuis les côtes du sud marocain, entre Tarfaya et Dakhla, de la Mauritanie, à Nouadhibou, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée. Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles situées dans des enclaves sur la côte du Maroc, sont deux autres points d'entrée pour l'Europe, même si leurs frontières sont fermées avec des doubles grillages de six mètres de hauteur.

-Les routes pour l'Italie partent de la Tunisie et surtout de la Libye, entre Zouara et Misrata (canal de Sicile), se dirigeant vers l'île de Lampedusa et la Sicile. Dernièrement les migrants commencent à partir aussi depuis Annaba, en Algérie, vers la Sardaigne.

-Pour la Grèce, les migrants clandestins passent par la Turquie et embarquent à partir des côtes turques autour de Izmir, vers les petites îles grecques de Samos, Lesbos, Chios et Rhodes. Un autre passage est constitué par la frontière terrestre entre Turquie et Grèce. Sur l'autoroute pour Alexandroupolis et Orestias, chaque année des milliers de migrants entrent en Europe cachés à l'intérieur des camions en direction de la Grèce. Une fois à Athènes, les migrants rejoignent Patras pour embarquer vers l'Italie, sur les ferry se dirigeant vers Ancône, Brindisi et Venise.

Chaque année des centaines de jeunes migrants meurent le long de ces routes, victimes des naufrages comme du désert. En fait, pour rejoindre la Méditerranée, les immigrants sub-sahariens traversent d'abord le désert du Sahara pour rentrer soit en Libye, soit en Algé-

rie.

2-voies américaines

-Vers les États-Unis, les passeurs mexicains (appelés « coyotes ») font traverser le Río Grande ou l'océan Atlantique dans des conteneurs, contre plusieurs milliers de dollars. Aux États-Unis, des citoyens volontaires forment des milices armées qui patrouillent le long des frontières mexicaines (voir Immigration aux États-Unis).

Victimes

Il a été estimé que 19 144 immigrants sont morts aux frontières de l'Europe entre 1988 et 2013, dont 8 479 sont disparus en mer. En mer Méditerranée, ont perdu la vie 8 315 migrants. Dans le Canal de Sicile, 2 511 personnes sont mortes, entre la Libye, l'Égypte, la Tunisie, Malte et l'Italie, dont 1 549 disparus, et 70 autres ont perdu la vie le long des nouvelles routes entre l'Algérie et l'île de Sardaigne ; 4 091 personnes sont mortes au large des îles Canaries et du détroit de Gibraltar entre le Maroc et l'Espagne, dont 1 986 disparus ; 895 personnes sont mortes en mer Égée, entre la Turquie et la Grèce, dont 461 disparus ; 603 personnes sont mortes en mer Adriatique, entre l'Albanie, le Monténégro et l'Italie, dont 220 disparus. Mais on ne traverse pas la mer seulement à bord de pirogues. En naviguant cachés à bord de navires de cargaison régulièrement enregistrés, au moins 146 hommes sont morts asphyxiés ou noyés.

Mais avant d'arriver à la mer, la traversée du Sahara est non moins dangereuse. Les aventuriers africains le traversent sur des camions comme sur des véhicules tout terrain le long des pistes entre le Soudan, le Tchad et le Mali d'un côté et la Libye et l'Algérie de l'autre. Ici, au moins 1 587 personnes sont mortes depuis 1996. Mais selon les survivants, presque chaque voyage compte ses victimes. Le nombre des victimes pourrait donc être bien plus élevé. Les chiffres incluent aussi les victimes des déportations collectives pratiquées par les gouvernements de Tripoli, d'Alger et de Rabat, désormais habitués à abandonner des groupes de centaines de migrants dans les zones frontalières situées en plein désert. En Libye, les migrants sont maltraités. Il n'y a pas de données officielles, mais au cours de 2006, le Human Rights Watch et l'Afvic ont accusé Tripoli de détentions arbitraires et de torture dans les centres d'arrestation, dont trois sont finan-

cés par l'Italie. En septembre 2000 à Zawiyah, dans le nord-ouest du pays, au moins 560 étrangers ont été tués pendant des assauts xénophobes.

En voyageant cachées dans des camions, 283 personnes ont été trouvées mortes. Et 182 migrants se sont noyés dans les fleuves délimitant la frontière, la plupart dans l'Oder-Neisse, entre la Pologne et l'Allemagne, l'Evros entre la Turquie et la Grèce, le Sava entre la Croatie et la Bosnie ; et le Morava entre la Slovaquie et la République tchèque. 112 autres personnes sont mortes d'hypothermie en tentant de franchir la frontière dans les montagnes, la plupart en Turquie et en Grèce. En Grèce, le long de la frontière avec la Turquie, il y a encore des champs de mines. En essayant d'entrer en Grèce après avoir traversé le fleuve Evros, au moins 88 personnes y sont mortes. Au moins 192 migrants sont morts sous le feu de la police de frontière, dont 35 dans les enclaves espagnoles au Maroc, Ceuta et Melilla, 50 en Gambie, 40 en Égypte et 32 en Turquie, le long de la frontière avec l'Iran et l'Irak. Mais d'autres personnes ont été tuées aussi en France, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, au Maroc et en Libye. 41 personnes enfin ont été retrouvées mortes dans le train d'atterrissage d'avions de ligne, 21 personnes sont mortes à Calais ou cachés sous les trains dans le tunnel sous la Manche en direction de l'Angleterre, 2 se sont noyés en essayant de traverser la Manche et 12 ont perdu la vie sous autres trains en Italie, Grèce et Suisse.

Refoulés

Le Maroc expulse les immigrants clandestins pour le compte de l'Union européenne à la frontière de l'Algérie. L'Algérie, à son tour, les repousse vers les pays voisins. Au Mali, à 5 km de la frontière à Tinzaouaten, 800 à 1 000 candidats à l'émigration (juillet 2007) restent sans abri sous un soleil de plomb de 40°C et subissent humiliations et privations. Parmi eux, il y a trois catégories de candidats migrants : ceux qui veulent retourner chez eux mais n'en ont pas les moyens ; ceux qui ne veulent pas retourner chez eux les mains vides pour éviter la honte ; il y a aussi des passeurs qui s'y mêlent et qui vendent des illusions en attendant le moment de partir.

Les voies de recours juridiques contre les abus des droits de l'Homme sont la saisine de la Commission africaine des droits de l'Homme, qui ne peut intervenir

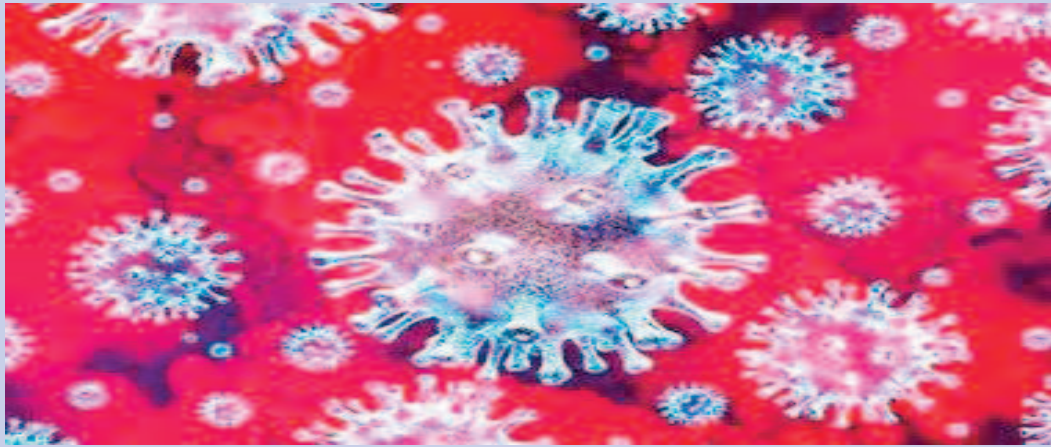
que lorsque les recours possibles sont épuisés dans le pays (au Maroc, par exemple) ou encore le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Dans ces conditions, un candidat refoulé à la frontière n'a ni l'information, ni les moyens nécessaires pour tenter de telles actions, sans l'appui d'une organisation.

L'Algérie un pays de transit pour l'immigration clandestine

Selon le rapport annuel du département d'Etat sur le trafic des personnes, publié le 28 Juin 2018 à Washington, l'Algérie demeure un pays de transit et de destinations surtout pour les jeunes provenant des pays du Sahara Subsaharienne comme l'Angola, le Cameroun et le Ghana. Il y a lieu de rappeler que la migration inter régionale est constante entre l'Algérie et les pays de l'Afrique Subsaharienne, notamment entre le Mali, le Niger et la Mauritanie. En effet, les conflits locaux surtout au Mali, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, n'ont fait que renforcer et désorganiser les flux migratoires intra régionaux en les redirigeant vers l'Afrique du Nord et vers l'Europe. Pour l'Algérie, qui reste le pays de transit de prédilection pour ces jeunes migrants, ce n'est pas une simple question de transit, car les populations migrantes ne font pas que transiter mais s'installer. A cela s'ajoute le nombre de migrants Algériens, dont la seule ambition est de rejoindre l'Europe par la mer pour une vie meilleure. Le 14 Novembre est une date, qui restera longtemps gravée dans les esprits de tous les Algériens, c'est la nuit où les dix jeunes Algériens ont trouvé la mort, noyés au large de la Sardaigne. Ils étaient treize sur la barque, seuls trois ont survécu. L'un de ces trois rescapés a raconté cette mésaventure très lourde de conséquences : seuls trois corps ont été repêchés tandis que les garde-côtes italiens sont toujours à la recherche des corps des sept autres disparus. Malgré les restrictions strictes et sévères imposées par les autorités européennes vis-à-vis de l'immigration clandestine, le flux demeure très important. En Espagne par exemple, ils sont systématiquement refoulés et en Italie, on leur remet un document qui dispose qu'ils doivent quitter les territoires en dix jours, une période assez suffisante pour gagner la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, selon la destination finale de chacun d'entre eux.

K.Amel

Tissemsilt: Dotation de l'entreprise "Wancharis Net" en matériel de prévention contre Coronavirus



L'entreprise publique d'amélioration urbaine "Wancharis Net" de la ville de Tissemsilt a été dotée de matériel et de fournitures de prévention contre le Coronavirus, a-t-on appris lundi de son directeur, Dehmane Khan.M. Khan a indiqué que cet équipement, acquis sur du budget de la wilaya, est constitué de quatre charges à citernes d'une capacité de 6.000 litres et de 20 pulvérisateurs pour la stérilisation et la désinfection, en plus des fournitures de protection représentées par plus de 100 masques et gants et 50 combinaisons de protection et de matériel de stérilisation et de désinfection. L'entreprise a bénéficié d'un camion-citerne d'une capacité de 8.000 mètres cubes appartenant à l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement (ONA). Cet équipement est destiné à renforcer les capacités de l'entreprise "Wancharis Net" pour assurer la couverture en matière de stérilisation, de désinfection et de nettoyage quotidien de toutes les cités d'habitation urbaines et secondaires de la commune de Tissemsilt, dans le cadre de la prévention contre le coronavirus. Conformément aux mesures préventives visant à faire face à la propagation de cette épidémie, la même entreprise a lancé dans les derniers jours un programme préventif d'urgence avec la mobilisation de deux équipes d'intervention pour intervenir jour et nuit, qui totalisent 20 agents pour le nettoyage, en plus de dix camions-citernes et 20 unités d'équipement individuel pour la pulvérisation. Elle poursuit la réalisation d'opérations de désinfection et de nettoyage dans le cadre d'un programme quotidien ciblant toutes les cités urbaines et secondaires de la commune de Tissemsilt, outre des structures, les places publiques, les marchés et les magasins. Le plan de l'entreprise "Wancharis Net" est aussi réalisé en collaboration du commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens, du comité de wilaya du Croissant rouge algérien et des comités de quartier, a ajouté M. Khan.

Mascara: Don de 1200 kits alimentaires aux familles nécessiteuses

Le Conseil "Souboul El Kheirat" relevant de la Direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Mascara a préparé 1.200 paniers alimentaires pour les distribuer aux familles nécessiteuses des communes de Froha et Mascara, a-t-on appris lundi du président du Conseil, Miloud Hathat. Ce conseil caritatif a réussi, grâce aux dons des bienfaiteurs dont des commerçants et des grossistes de produits alimentaires de la commune de Froha, de réunir 1.200 kits alimentaires d'une valeur de 5.000 DA chacun pour les distribuer cette semaine aux familles nécessiteuses des communes de Froha et de Mascara, a-t-il fait savoir. Les initiatives des instances et associations caritatives de la wilaya de Mascara ont renforcé l'élan de solidarité avec les familles nécessiteuses et les couches vulnérables face à la situation sanitaire résultant de la propagation du coronavirus. Dans ce cadre, des agriculteurs ont distribué des quantités de légumes de base à 2.000 familles et le Croissant rouge algérien (CRA) a, pour sa part, offert des denrées alimentaires à 120 familles des communes de Sedjrara et de Fraguig.

Oran Une équipe de cyclistes amateurs sillonne les rues pour sensibiliser contre le Coronavirus

Une équipe de jeunes cyclistes amateurs relevant du bureau de l'Organisation nationale de promotion de la jeunesse et de l'emploi de la wilaya d'Oran contribue à la prévention contre l'épidémie du Coronavirus en sillonnant les quartiers populaires de la wilaya pour la sensibilisation de la population, a-t-on appris de cette organisation. L'équipe composée de 9 cyclistes a entamé son action de sensibilisation dans certains quartiers populaires d'Oran dont "Ibn Sina", "Dhaya", "Ghoualen" (ex Medioni) et Sidi El Houari, afin d'alerter les citoyens sur cette maladie pour contribuer à la lutte contre cette épidémie et les mesures de prévention, a souligné Hamid Guettouche, chef du bureau de wilaya de l'organisation. L'initiative vise à inciter les citoyens à respecter les consignes de santé pour éviter la propagation du virus et à prendre les précautions nécessaires, notamment celles liées à l'hygiène et à la distanciation, à travers la distribution de dépliants. Ces jeunes sillonnent les quartiers populaires et interviennent en cas de flux, notamment dans les magasins pour inviter les clients à respecter la distance de sécurité, et en cas de regroupements de jeunes pour leur expliquer les mesures préventives et l'importance de rester chez soi. M. Guettouche a indiqué que le bureau de wilaya de l'organisation a également distribué environ 300 masques et moyens de désinfection lors d'une campagne qu'il a récemment menée en direction des piétons au niveau du pont "Zabana" au centre-ville d'Oran.

Tlemcen L'université « Aboubaker Belkaid » fait don de moyens préventifs aux services de la wilaya

L'université "Aboubaker Belkaid" de Tlemcen a fait don de moyens de prévention contre le coronavirus aux services de la wilaya, a indiqué hier cet établissement d'enseignement supérieur. Il s'agit de 3.600 paires de gants médicaux, de 2.100 masques protecteurs et des flacons de 30 litres de désinfectant alcoolique préparés par des doctorants chercheurs, à l'initiative des facultés des sciences, des sciences de la nature et vie et des sciences géologiques. La faculté de médecine de l'université de Tlemcen a, auparavant, donné 30 litres de produits de désinfection alcoolique au CHU de Tlemcen "Tidjani Damerdj" outre la coordination entre les deux établissements pour mettre en service 10 médecins résidents pour fournir des prestations sanitaires par téléphone. L'opération intervient pour permettre à l'université de jouer son rôle pour faire face au coronavirus et servir la société en cette conjoncture que connaît le pays.

Sidi Bel-Abbès : Plus de 2.850 lits de confinement sanitaire réservés en cas de nécessité

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a consacré, dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus, un total de 2.854 lits pour le confinement sanitaire en cas de nécessité pour des cas infectés ou suspects, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Ces lits sont répartis entre différents organismes des secteurs public et privé, où toutes les nécessités sont fournies, comme le personnel médical et paramédical. La direction de la santé et de la population a réservé 98 lits dans ce cadre répartis entre le CHU "Abdelkader Hassani", l'établissement hospitalier pour les maladies mentales et quatre établissements hospitaliers publics à Sidi Bel-Abbès, Telagh, Sfisef et Ben Badis, en plus de 7 établissements publics de santé de proximité. En outre, 460 lits ont été fournis par la direction du tourisme répartis entre les différents établissements hôteliers au chef-lieu de wilaya, en plus de 100 lits fournis par la direction des services agricoles au niveau

de l'Institut régional d'agriculture et 480 lits par la direction de l'action sociale au niveau des différents centres médicaux pédagogiques qui lui sont affiliés dont l'hospice des personnes âgées d'El Attouche et l'école pour enfants sourds de Ras El Ma. Dans le même contexte, 1 200 lits ont été fournis par la direction de l'éducation répartis dans différents lycées, ainsi que 300 lits attribués par la direction de l'enseignement et de la formation professionnels à travers différents CFPA et 216 lits alloués par la direction de la jeunesse et des sports au niveau des maisons et auberges de jeunes et de l'école régionale de préparation des élites sportives. Dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus, la direction de la santé et de la population a mobilisé 551 médecins, 1.337 infirmiers, 46 ambulances et celle de la protection civile 7 médecins et 31 ambulances.

T.D

Une vaste opération de désinfection au site d'habitation "Hayat Regency"

Une opération de désinfection des cités "2000" et "2100" logements au site d'habitation "Hayat Regency" (Oran) a été lancée, lundi, par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Initiée, en collaboration avec deux sociétés de gestion des biens immobiliers, les SARL "Multiservising" et "Immovert", cette opération entre dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, a indiqué le Directeur général, de l'ENPI, Omar Amrani, soulignant que cette action qui a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, a touché les espaces verts, les aires de jeux, les parkings, les boîtes aux lettres, les cages d'escaliers, les interphones, les digicodes et les lieux communs des blocs. Une trentaine d'agents de nettoyage et

des volontaires dont des universitaires, deux citernes de chlore pour désinfection, des tracteurs et une vingtaine de pulvérisateurs et vaporisateurs ont été mobilisés pour cette opération, a fait savoir M. Amrani, annonçant que cette opération sera généralisée à douze (12) wilayas de l'Ouest du pays où sont édifiés des cités d'habitation, de type promotionnel public relevant de l'ENPI. Il s'agit notamment des wilayas d'Oran, Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbes, Tlemcen, Mostaganem, Mascara, Saïda et d'El Bayadh. Une action similaire est prévue demain mardi à Aïn Temouchent, a annoncé M. Amrani, rappelant que cette opération a touché récemment 11 sites d'habitation de l'ENPI à Alger.

K.L

Le CHU d'Oran réserve un espace pour d'éventuelles femmes en- ceintes atteintes de coronavirus



Trois chambres ont été réservées au niveau du service de maternité du CHU d'Oran pour l'accouchement d'éventuelles femmes atteintes du coronavirus, a-t-on appris du directeur de cet établissement de santé, Hadj Boutouaf. Ces chambres d'isolement n'ont "fort heureusement" pas de locataires. La wilaya d'Oran n'a enregistré aucun cas de femme enceinte atteinte du virus, a indiqué le même responsable, soulignant qu'il vaut mieux se préparer pour affronter ce genre de situation. Pour ce qui est de l'organisation du

travail, le directeur du CHUO a affirmé que son établissement, qui s'occupe des trois quarts des cas Covid 19 suspects et confirmés, continue son activité en ce qui concerne la maternité, les urgences, les services de cardiologie et de neurologie et toutes les spécialités qui revêtent un caractère d'urgence. Pour rappel, le CHU d'Oran dispose d'un service de maladies infectieuses, l'unique à Oran, avec 14 infectiologues qui ont été mobilisés dès la déclaration des premiers cas de covid19.

K.L

Coronavirus : Les gestes de prévention qui concernent les yeux

Le contact du Sars-CoV-2 avec des yeux, tout comme la bouche et le nez, pouvant favoriser l'infection, il convient donc de bien les protéger. L'American Academy of Ophthalmology émet des recommandations en ce sens à destination notamment des porteurs de lentilles de contact. Le virus SARS-CoV-2 à l'origine de l'épidémie de COVID-19 ne circule pas tout seul, c'est l'homme qui participe à sa transmission et c'est pourquoi des gestes barrière doivent être appliqués tous les jours : tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades et, surtout, se laver les mains très régulièrement. Cette mesure permet en effet de tuer le virus s'il est présent sur celles-ci et ainsi d'éviter d'être contaminé en se touchant le visage, le nez et la bouche étant considérés comme de véritables « portes d'entrée » du virus dans l'organisme. C'est aussi le cas pour les yeux, d'où l'importance d'adopter quelques réflexes simples. L'American Academy of Ophthalmology vient de publier une fiche de ren-



seignement portant sur la sécurité oculaire qui explique en quoi il est important de bien se protéger les yeux pendant la pandémie de COVID-19, et les meilleurs moyens de procéder. « Le coronavirus peut se propager par les yeux. Limiter l'exposition des yeux peut aider à se protéger. », explique l'organisme. « Lorsqu'une personne malade tousse ou parle, des parti-

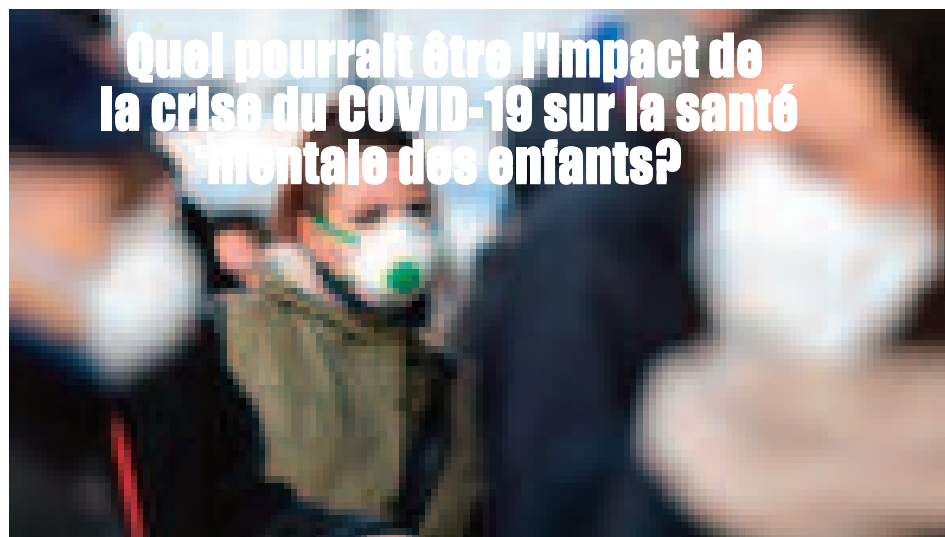
cules virales peuvent s'échapper de leur bouche ou de leur nez et toucher le visage d'une autre personne. Vous êtes plus susceptible d'inhaler ces gouttelettes par la bouche ou le nez, mais elles peuvent également entrer par les yeux. », ajoute-t-elle.

Le risque de conjonctivite n'est pas à écarter

Il est également possible d'être infecté en touchant un objet ou une surface où repose le virus, comme une table ou une poignée de porte, puis en se touchant ses yeux. Ses experts confirment également de nombreuses études menées dernièrement sur le fait que le virus peut, parmi ses symptômes considérés comme moins « classiques », provoquer une conjonctivite (inflam-

mation de la conjonctive, membrane qui recouvre la partie blanche de l'œil et l'intérieur des paupières) bien qu'il ne s'agisse pas d'un symptôme courant. « Les responsables de la santé estiment que la conjonctivite se développe chez environ 1% à 3% des personnes atteintes par le coronavirus. », ajoutent-ils. « Il est important de se rappeler que bien que le coronavirus suscite beaucoup d'inquiétudes, les précautions de bon sens peuvent réduire considérablement le risque d'infection. Alors, lavez-vous beaucoup les mains, suivez une bonne hygiène des lentilles de contact et évitez de toucher ou de vous frotter le nez, la bouche et surtout vos yeux. », explique Sonal Tuli, le porte-parole de l'American Academy of Ophthalmology. Pour réduire le risque de contamination au maximum, celle-ci recommande notamment aux porteurs de lentilles de contact de privilégier leurs lunettes pendant un certain temps. La raison est simple : ils touchent plus souvent leurs yeux que la personne moyenne.

Quel pourrait être l'impact de la crise du COVID-19 sur la santé mentale des enfants?



La maladie à coronavirus (COVID-19) est source d'anxiété, de stress et d'incertitude, des sentiments particulièrement difficiles à gérer pour les enfants, quel que soit leur âge. Face à une telle situation, tous les enfants ne réagissent pas de la même manière mais l'Organisation mondiale de la santé rappelle que les parents peuvent les aider à comprendre et à gérer la situation en ayant notamment une conversation ouverte et rassurante avec eux.

Confinement à domicile, interdiction ou limitation des déplacements, chômage technique ou télétravail imposés, écoles fermées... La pandémie de Covid-19 a dramatiquement changé la vie de millions de personnes à travers le monde. Parmi elles, les enfants pour qui il n'est pas toujours facile de traiter les informations qu'ils voient sur Internet ou à la télévision, si bien qu'ils peuvent être particulièrement vulnérables à l'anxiété, au stress et à la tristesse. Par ailleurs, avec la fermeture des écoles et l'annulation d'événements, beaucoup de jeunes passent à côté de certains des moments les plus importants de leur vie et se voient privés de plaisirs quotidiens tels que les discussions avec leurs amis. L'Organisation mondiale de la santé affirme prendre très au sérieux l'impact de cette crise sur la santé mentale des personnes, tout en fournissant des informations et des conseils au public et aux gouvernements. Celle-ci se dit consciente que de nombreuses questions portent sur la population très spécifique que représentent les enfants, plus ou moins jeunes. « Les enfants sont susceptibles de ressentir de l'inquiétude, de l'anxiété et de la peur, ce qui peut inclure des types de peurs très similaires à celles vécues par les adultes, telles que la peur de

mourir, la peur de la mort de leurs proches ou une peur de ce que signifie recevoir un traitement médical. », explique l'organisme.

Autoriser votre enfant à ressentir des émotions

S'ajoute à cela le fait que le confinement puisse exposer certains enfants à un risque accru de violences ou les en rendre témoins si leur maison n'est pas un endroit sûr. « C'est quelque chose de très préoccupant. », estime l'OMS. Bien que tous les enfants soient sensibles au changement, les plus jeunes peuvent avoir plus de mal à comprendre la situation actuelle, et ces derniers, tout comme les enfants plus âgés, peuvent faire preuve d'irritabilité et de colère. Par ailleurs, l'OMS affirme que « les enfants peuvent constater qu'ils veulent être plus proches de leurs parents, leur imposer davantage d'exigences et, à leur tour, certains parents ou tuteurs peuvent être soumis à des pressions indues. » Mais les experts soulignent qu'il est possible de les aider à comprendre et à gérer la situation grâce à quelques recommandations qui incluent en premier le fait de leur « donner l'amour et l'attention dont ils ont besoin pour résoudre leurs peurs ». Ils invitent également les parents à se montrer honnêtes avec eux, en expliquant la situation d'une manière qu'ils peuvent comprendre, même s'ils sont jeunes. Il convient alors d'employer des mots adaptés à l'âge de l'enfant, d'être attentif à ses réactions et sensible à son niveau d'anxiété. « Les parents doivent également être soutenus dans la gestion de leur propre stress afin qu'ils puissent être des modèles pour leurs enfants. » précise l'OMS.

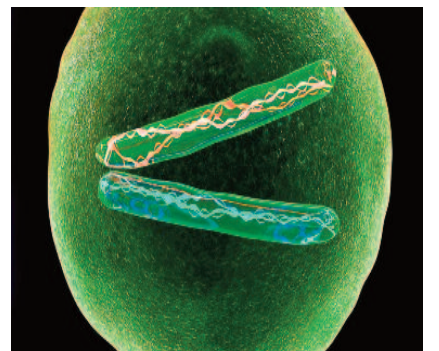
Haploïde

Une cellule haploïde est une cellule qui ne comporte qu'un seul exemplaire de chaque chromosome (2n), inversement à une cellule diploïde, qui contient deux homologues de chaque chromosome (2n). Les cellules reproductrices, telles que les gamètes, les spores, les spermatozoïdes ou les ovules, sont généralement haploïdes et donnent un œuf diploïde lors de la fécondation, contenant un chromosome de chaque parent. Mais certains organismes comme les algues, les bryophytes ou certaines moisissures, sont dits haplontes : il ont un cycle de vie entièrement haploïde, où la phase diploïde est limitée à la reproduction (formation de zygote). Le faux bourdon, le mâle chez les abeilles issu d'un ovule de reine non fécondé, est également haploïde.

La génération de cellules haploïdes

Les cellules haploïdes peuvent être générées de deux façons.

* Par méiose chez les organismes di-



ploïdes à reproduction sexuée : la cellule mère duplique d'abord son ADN de sorte que chacun des chromosomes soit constitué des deux chromatides sœurs. Puis elle opère une division cytoplasmique avec quatre cellules filles contenant chacune une chromatide.

* Par mitose chez les organismes haploïdes ou les organismes diploïdes avec reproduction asexuée : la cellule mère duplique ses chromosomes et se divise en deux cellules filles.

B.MERIE

Étude randomisée

Une étude ou essai randomisé contrôlé est un protocole expérimental ayant pour but d'évaluer l'efficacité d'une thérapie, d'une action de prévention ou d'un médicament. Elle compare un groupe expérimental dit groupe d'intervention à qui l'on administre le traitement et un groupe dit groupe de contrôle ou groupe témoin suivant un traitement standard ou prenant un placebo. Un critère de jugement est fixé en amont ; il peut être objectif (taux de cholestérol, régression des symptômes...) ou subjectif (mesure de l'anxiété, de la douleur, qualité de vie ressentie...).

Critères de qualité d'une étude randomisée

Deux critères essentiels doivent être respectés pour prétendre à un niveau de preuve :

1-L'attribution dans un groupe se fait de façon aléatoire par tirage au sort (randomisation)
2-La répartition des groupes se fait à l'insu des participants (étude en aveugle) et éventuellement des cliniciens (double

aveugle)
Une étude randomisée permet ainsi d'établir formellement un lien de causalité, sous réserve qu'aucune source de biais secondaire ne soit été introduite en cours d'essai (comme par exemple des procédures de suivi différentes dans les deux groupes). Sans groupe témoin, l'effet du traitement se composera de l'effet intrinsèque du médicament additionné de l'effet placebo.

Étude randomisée dans les essais cliniques

L'étude randomisée correspond à la phase 3 des essais cliniques nécessaires à la mise sur le marché d'un nouveau médicament. La phase 1 teste la tolérance chez le sujet sain, la phase 2 évalue l'efficacité sur des sujets malades. L'essai randomisé dit de phase 3 permet d'amener la preuve de l'intérêt ou de la supériorité du nouveau traitement par rapport à un équivalent ou un placebo. La phase 4 est destinée à la pharmacovigilance et à la détection d'éventuels effets secondaires.

Mostaganem : Saisie de produits alimentaires d'une valeur de 6,5 millions DA dans le cadre de la lutte contre la spéculation



Les équipes de contrôle des pratiques commerciales et de la qualité et de répression des fraudes de Mostaganem ont opéré, durant une semaine, la saisie de produits alimentaires de large consommation d'une valeur de 6,5 millions DA dans le cadre de la lutte contre les pratiques spéculatives. Le chef de service d'observation des marchés et de l'information économique, Sid Ahmed Ghali a indiqué, que les comités de vigilance chargé de la lutte contre la spéculation, composé d'agents du commerce et de l'agriculture, d'éléments de la gendarmerie et de la police, a réussi la saisie, du 22 au 26 mars en cours, de 6,599 millions DA de produits alimentaires destinés à la spéculation. Il a été procédé, au cours de cette période, à la saisie de plus de 572 quintaux de denrées alimentaires, pour la plupart des produits de minoterie (semoule et farine), dans des locaux commerciaux et entrepôts dans les communes de Mansourah, Ouled Maallah, Sour, Sayada et Mostaganem. Les mêmes équipes ont saisi environ 21 tonnes de farine, 5 tonnes de lait en poudre, 31 000 unités de jus, 1,7 tonnes de matières premières périmées (pour la production de parfum) et 3 648 unités de désinfectants pour les mains (alcool en gel). M. Ghali a fait savoir que les marchandises et produits saisis ont remis aux services de la direction du commerce pour prendre les mesures légales en vigueur (concession gratuitement pour utilité publique) ou les détruire avec la direction de l'environnement selon le cas. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a mobilisé 13 équipes pour le contrôle des pratiques commerciales, la qualité et la répression des fraudes afin d'assurer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de base et lutter contre la spéculation, le monopole des biens ou la spéculation dans les prix, profitant de la situation exceptionnelle que le pays traverse à cause de la pandémie du Covid 19.

Sétif : La sureté met la main sur 430 quintaux de semoule destinés à la spéculation

Une quantité de 430 quintaux de semoule et 140 quintaux d'aliments de bétail et de volailles destinés à la spéculation a été saisie par les éléments de la sureté de daïra d'Ain Azel relevant de la sureté de wilaya de Sétif. L'opération intervient dans le cadre de la lutte contre toutes formes d'activités commerciales illicites, notamment la spéculation que pratiquent certains commerçants durant cette période de propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué le commissaire de police, Abdelwahab Aïssani. L'opération a été menée après exploitation de renseignements indiquant une activité suspecte de stockage de sachets de semoule à des fins spéculatives dans un entrepôt de la ville d'Ain Azel (50 km au Sud de Sétif), a expliqué M. Aïssani, soulignant que l'enquête diligentée par les éléments de la police judiciaire a permis de localiser le lieu recherché. Agissant en vertu d'un mandat délivré par le parquet local, la police avait perquisitionné l'entrepôt de stockage de cette matière et saisi une quantité de 430 quintaux de semoule et 140 quintaux d'aliments de bétail et de volailles. Les investigations ont démontré par la suite que cette marchandise saisie était destinée à la spéculation. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du contrevenant et traduit à la justice.

Relizane : Saisie de 830 quintaux d'engrais agricoles

Les éléments de la gendarmerie nationale dans la wilaya de Relizane ont récemment saisi 830 quintaux d'engrais agricoles pour plusieurs infractions. L'opération a été menée sur la base d'informations faisant état d'une grande quantité d'engrais agricoles stockée dans un entrepôt dans la commune de Yellal. L'inspection de l'entrepôt a permis de découvrir 830 quintaux d'engrais agricoles de différentes variétés qui ont été saisis, de même que quatre caméras de surveillance installées dans l'entrepôt sans permis, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre le propriétaire de l'entrepôt pour le présenter devant la justice pour de nombreux délits dont le défaut de facturation, spéculation dans les prix et exploitation de matériels sensibles sans autorisation.

Gendarmerie nationale (GN) : Arrestation en 24 heures de spéculateurs dans les produits alimentaires et paramédicaux

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont réussi, ces dernières 24h, à traiter 97 affaires et arrêter 99 individus, outre la saisie de produits alimentaires de large consommation et paramédicaux. Lors du traitement de ces affaires, il a été procédé à la saisie d'une quantité de 7,161 tonnes de produits alimentaires, 1,562 tonnes de farine, 3,64 tonnes de blé tendre et 28,02 tonnes de maïs, note un communiqué des services de la GN. Il s'agit également de 1,2 tonnes de son de blé, 121 kg de fruits et légumes, 50.000 compresses, 10.651 unités de gel hydro-alcoolique, 1.550 flacons de savon liquide, 18 litres de vinaigre et 50 bouteilles de jus. Dans ce cadre, la GN invite les citoyens à "participer activement à la lutte contre les différents types de criminalité en signalant sans délai toute opération spéculative, monopolistique ou frauduleuse et toute infraction ou atteinte à l'intérêt public", rappelant les supports technologiques mis à la disposition des citoyens à cet effet, à savoir son numéro vert (1055) et le site de Pré-plaintes et renseignements en ligne (PPGN.MDN.DZ).

El Tarf : Prés de 30 quintaux produits alimentaires impropres à la consommation saisis à Dréan



Près de 30 quintaux de produits alimentaires divers impropres à la consommation dont 12,5 quintaux de semoule et près de 3 quintaux de produits en boîtes de conserve, ont été saisis, à Dréan (El Tarf). Agissant sur la base d'une information dénonçant des pratiques commerciales portant préjudice à la santé du consommateur. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête qui s'est soldée par la saisie de cette importante quantité de produits de large consommation stockée au niveau d'un dépôt localisé dans la localité de Dréan. La marchandise périmée et impropre à la consommation était également stockée dans des conditions ne répondant pas aux normes de salubrité requises, a signalé la même source, précisant que la saisie de cette mar-

chandise a été effectuée conjointement avec les services de la direction locale du commerce (DCP). Il a été aussi procédé à la saisie de 32 kg de concentré de tomate, 53 kg de boîte de h'rissa, 132 boîtes de miel, 4,5 kg de boîtes de mayonnaise, 25 kg d'olives en boîtes et 20 kg de Hmis en boîtes, périmés et stockés dans des conditions contraires à la réglementation. Les procédures d'usage pour la destruction de cette importante quantité de produits alimentaires avariés ont été aussitôt prises. Un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre du commerçant lequel sera poursuivi pour "non respect de la législation en vigueur" en matière principalement de stockage de produits alimentaires et de conformité du produit destiné à la consommation.

Lutte contre spéculation: Saisie de 283 quintaux de semoule à Bejaia

Dans le cadre de la lutte que mène les services de sécurité contre les commerçants fraudeurs et spéculateurs durant cette période marqué par les mesures sanitaires de la pandémie du coronavirus, les éléments de gendarmerie de la brigade territoriale de la commune de Oued Ghir, 10 km de Bejaia et suite à des informations parvenues aux gendarmes sur l'activité illégale d'une minoterie privée, les gendarmes accompagnés des ser-

vices du commerce ont investis le local du propriétaire B.S âgé de 40 ans situé au village Imaadane, Oued Ghir, qui active illégalement, sans registre de commerce, dans l'activité de transformation et vente de semoule de blé dur, d'orge et de maïs. Sur les lieux les gendarmes ont saisi une quantité de 283 quintaux de semoule et un dossier judiciaire a été établi à l'encontre de l'auteur de l'infraction qui sera transféré à la justice.

Batna : Saisie de plus de 92.000 paires de gants médicaux

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Batna ont saisi 92.500 paires de gants médicaux qui ont été stockées par un commerçant local à des fins spéculatives. L'opération menée par la brigade mobile de la police judiciaire dans un commerce situé à la cité

Zemmala au centre ville de Batna s'est également soldée par l'arrestation d'une personne âgée de 66 ans pour pratiques spéculatives sur des produits pharmaceutiques. Le mis en cause dans cette affaire a été présentée hier devant le parquet local.

Accidents de la route: 29 morts et 653 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 653 autres ont été blessées dans 611 accidents de la route survenus durant la période du 22 au 28 mars. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'sila avec 06 personnes décédées et 19 autres blessées suite à 21 accidents de la route. D'autre part, les secours de la Pro-

tection civile ont effectué, durant la même période, 579 interventions pour procéder à l'extinction de 380 incendies urbains, industriels et autres. Par ailleurs, 6.913 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses ont été effectuées par les éléments de ce même corps.

Ligue 1:

Amrani : "Le joueur a besoin d'au moins trois semaines pour reprendre la compétition"

L'entraîneur algérien du Difaâ Hassani El-Jadidi (Div.1 marocaine de football), Abdelkader Amrani, a estimé mardi que le joueur aura besoin d'au moins trois semaines pour pouvoir reprendre la compétition, au moment où la Ligue 1 algérienne est suspendue depuis le 16 mars en raison du nouveau coronavirus (Covid-19). "Le monde entier, dont l'Algérie, est en train de traverser une période difficile. Tous les secteurs sont paralysés, y compris les compétitions de football. En cas d'une éventuelle reprise, ce sera très difficile, c'est tout un quotidien qui a changé pour nous tous. Sur le plan de la méthodologie d'entraînement, le joueur aura besoin d'au moins trois semaines de travail pour reprendre la compétition, c'est impossible de reprendre directement puisque le risque de blessure sera grand", a indiqué Amrani. En raison de la situation sanitaire actuelle au pays, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a pris la décision de suspendre toutes les manifestations sportives et de fermer toutes les infrastructures sportives, de jeu-



nesse et de loisirs, jusqu'au 5 avril. "Je suis rentré au pays le 19 mars, et suite aux mesures prises par les autorités, je me trouve actuellement en confinement à l'hôtel Zianides de Tlemcen. Il me reste quelques jours avant de sortir. On ne peut rien faire devant cette situation, sauf implorer Dieu pour que les choses s'améliorent et la vie

reprenne son cours normal".

« Quelque part, je regrette mon départ du CRB »

Interrogé sur son expérience avec le Difaâ Hassani El-Jadidi qu'il avait rejoint en décembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable, Amrani a exprimé son mé-

contentement. "Franchement, je ne suis pas satisfait du parcours réalisé jusque-là. Le recrutement effectué durant l'intersaison n'a pas été à la hauteur. Le club joue souvent le milieu du tableau. Nous sommes classés actuellement à la 8e place, à onze longueurs du leader WA Casablanca", a-t-il indiqué. Avant d'enchaîner sur son avenir au

vu de la situation actuelle : "J'ai signé un contrat de six mois, avec possibilité de le prolonger pour deux saisons supplémentaires. Je ne connais pas encore le sort qui sera réservé au championnat marocain, en cas d'annulation, mon contrat prendra fin automatiquement". Evoquant son départ du CR Belouizdad, actuel leader de la Ligue 1, Amrani est passé aux aveux, disant regretter "quelque part" d'avoir quitté le club algérois où il a été remplacé par le Français Franck Dumas. "Si c'était un autre technicien, il n'aurait jamais quitté le CRB, une équipe qui dispose de tous les moyens et qui, de surcroît, occupe la tête du classement. Je regrette quelque part mon départ, mais c'était beaucoup plus une question de principe : à mon âge, je refuse qu'on m'insulte, ou de voir des personnes m'interpeller à la fin du match. J'ai laissé le Chabab en tête, il l'est toujours même après mon départ, ce qui me fait d'ailleurs énormément plaisir, je sens que le travail effectué n'est pas parti en fumée. Je pense que le CRB est bien parti pour décrocher le titre cette saison".

DVLPT

Les Jeux méditerranéens 2021 d'Oran reportés à 2022 à la demande du CIJM

La 19e édition des Jeux méditerranéens (JM-2021), initialement prévue du 25 juin au 5 juillet 2021 à Oran, a été reportée à 2022, à la demande du Conseil international des Jeux méditerranéens, en raison de la situation actuelle marquée par la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19), a annoncé hier le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi. "Le gouvernement algérien et le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) ont pris la décision commune de reporter, d'une année, les Jeux méditerranéens d'Oran qui se tiendront désormais en l'an 2022, à la demande du CIJM", a déclaré à Alger Sid Ali Khaldi, accompagné de l'Algérien Amar Addadi, président du CIJM. Pour le ministre, cette décision a été prise par les deux parties après consultation et évaluation exhaustive du contexte prévalant actuellement dans le monde, marqué par la propagation de la pandémie du COVID-19 qui a conduit au report de nombreuses manifestations et compétitions sportives internationales, notamment les Jeux olympiques de Tokyo-2020, renvoyés à 2021. "Le report des Jeux méditerranéens d'Oran est motivé essentiellement par le souci commun de réaménager leur périodicité par rapport au calendrier olympique, de rehausser la qualité des Jeux et leur rayonnement ainsi que de préserver la santé des athlètes d'une part et d'assurer leur préparation optimale à cet important rendez-vous sportif d'autre part", a-t-il précisé. De son côté, l'Algérien Amar Addadi a salué la décision prise par le gouvernement algérien, soulignant que l'instance méditerranéenne a demandé le report de la 19e édition d'Oran par rapport à la reprogrammation des Jeux olympiques-2020 de Tokyo qui auront lieu en 2021. "Le CIJM a demandé le report de la 19e édition des Jeux méditerranéens à 2022 pour des raisons qui sont liées essentiellement au calendrier olympique", a-t-il expliqué, précisant que "le Comité d'organisation aura plus de temps pour réunir toutes les conditions et offrir ainsi à l'ensemble des athlètes méditerranéens une édition brillante qui hisse plus haut l'image de l'Algérie". Le président du CIJM a réitéré l'engagement de son instance à poursuivre et à consolider la coopération à l'effet d'assurer les conditions "optimales" d'un succès "retentissant" des JM d'Oran. "Les athlètes sont de plus en plus pénalisés par l'arrêt du processus de préparation suite à la fermeture des structures sportives. Je pense que ce report permettra à l'ensemble du mouvement sportif méditerranéen de mieux préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions", a souligné Addadi. Pour rappel, les Jeux Olympiques de Tokyo, initialement programmés du 24 juillet au 9 août 2020 avant leur report pour cause de coronavirus, auront lieu finalement du 23 juillet au 8 août 2021.



Bessa Nabil

Premier League : Leicester City veut Benrahma

L'arrêt de la compétition un peu partout dans le monde, pour les raisons que tout le monde connaît, est mis à profit, par certains clubs, afin de préparer d'ores et déjà la prochaine saison. Du coup, certains joueurs qui ont brillé tout au long de l'exercice en cours font l'objet de convoitises de la part d'autres écuries qui veulent s'attacher leurs services. C'est le cas pour l'attaquant international algérien, Saïd Benrahma, la révélation de la Championship anglaise cette saison. Le natif de Temouchent anime dès maintenant le marché des transferts, puisqu'il ne se passe pas un jour sans que son nom ne soit cité dans la presse britannique comme étant au centre des intérêts de tel ou tel club de la Premier League locale. Cette fois-ci, c'est Leicester City, l'ex-club de la star algérienne, Riyad Mahrez, qui est entré en lice pour s'adjuger les services de l'attaquant de Brentford. Les Foxes, auteurs jusque-là d'une saison de premier ordre, sont pratiquement assurés de participer à la Ligue des champions européenne la saison prochaine, et ce, pour la deuxième fois de leur

histoire. Justement, les dirigeants de Leicester, conscients que la bataille autour de Benrahma est ardue vu que d'autres clubs anglais pistent aussi l'ancien joueur de l'OGC Nice, vont jouer sur la carte de la Ligue des champions pour avoir le dernier mot dans cette bataille. Évidemment, un tel challenge ne se refuse pas par un joueur qui a connu une traversée de désert ces dernières saisons après avoir été prêté par l'OGC Nice à des clubs de Ligue deux française, avant d'atterrir lors de la saison passée à Brentford. En évoquant justement Brentford, ce dernier, et après avoir failli perdre sa place dans l'antichambre anglaise la saison dernière, est revenu en force au cours de cet exercice. La preuve, il est bien parti pour se qualifier aux play-offs et aspirer par là même décrocher un billet pour l'élite. En tout cas, si l'on se réfère à la même source, la direction de Leicester City est prête à débours pas moins de 25 millions livres pour avoir le bon de sortie du joueur algérien qui a réalisé de belles statistiques cette saison en inscrivant 10 buts et en réalisant 8 passes décisives.

Borussia Monchengladbach « J'ai beaucoup progressé en Bundesliga » affirme Bensebaïni

L'international algérien du Borussia Monchengladbach (D.1 allemande de football), Ramy Bensebaïni, s'est réjoui de sa progression en Bundesliga, ce qui va lui permettre de franchir un palier dans sa carrière. "La Bundesliga reste un palier important et mon intégration au Borussia Monchengladbach m'a permis de progresser en tant que joueur, vu aussi le niveau des clubs allemands", a indiqué Bensebaïni dans un entretien au site officiel de la Bundesliga. Le latéral gauche algérien n'a pas d'ailleurs regretté sa venue en Allemagne et d'évoluer dans son championnat qu'il trouve "nettement supérieur" à la Ligue 1 française où il avait évolué trois saisons au Stade Rennais et une année à Montpellier. "J'ai joué en Ligue 1 française que je connais très bien et elle est respectable, mais ma foi, la Bundesliga reste un cran au-dessus et une autre paire de manches", a expliqué le champion d'Afrique-2019 avec l'Algérie. Ramy Ben-

sebaïni a évoqué également le parcours exceptionnel de son club en Bundesliga cette saison et les ambitions du Borussia Monchengladbach : "L'équipe est 4e au classement à six points seulement du Bayern que nous avons battu en championnat. Je pense qu'on pourra finir la saison dans le top 5. Le groupe est soudé avec des joueurs qui ne lâchent rien sur le terrain et un entraîneur qui sait comment communiquer. A mon avis, une place européenne sera amplement méritée pour nous". En dépit de sa formation comme défenseur central, Bensebaïni a avoué que sa préférence va au couloir gauche de l'arrière-garde. "Je me sens beaucoup plus à l'aise en tant que latéral gauche malgré le fait que mon poste de prédilection est celui de défenseur central. Le côté gauche me permet de faire des montées, ce que j'adore, pour prêter main forte à mes coéquipiers en attaque", a conclu celui qui a été formé en Algérie, au Paradou AC.

Coronavirus:
La Sûreté nationale contribue à la prise en charge des sans-abri

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) accompagne les initiatives de prise en charge des personnes sans-abris à travers l'ensemble du pays dans le cadre de son programme de contribution au renforcement des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus (Covid-19). "Dans le cadre de son programme de contribution au renforcement des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, la DGSN poursuit sa campagne humanitaire d'accompagnement des initiatives de pris en charge des sans-abris à travers tout le territoire national, et ce, en coordination avec les instances concernées à savoir, les Directions locales de l'action sociale et de solidarité, la Protection civile, le Croissant rouge algérien (CRA), les partenaires sociaux et les associations activant dans ce domaine». La DGSN indique, dans ce sens, que "les services de Police participent aux nombreuses opérations de solidarité et humanitaires organisées dans plusieurs wilayas du pays, à l'instar de Tissemsilt, Annaba, Sidi Bel Abbès et Oran, à travers la réservation de locaux dotés des équipements nécessaires pour préserver la dignité/

N°828 Mercredi 01 Avril 2020 — Email : monde.adm@gmail.com
WebSite : www.lemondeadm.com — Prix : 20 DA

Coronavirus

132 nouveaux cas confirmés et 9 nouveaux décès enregistrés en Algérie

Cent-trente-deux (132) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et neuf (9) nouveaux décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre de cas confirmés à 716 et celui des décès à 44, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le professeur Djamel Fourar. "Parmi les cas de décès, quatre (4) ont été enregistrés à Blida, tous des hommes âgés respectivement de 32, 56, 72 et 73 ans, tandis que les autres décès ont été recensés à Sétif (2cas), Bordj Bou Arreridj (1), Tispasa (1) et Oran (1)", a précisé le Pr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie. "Les 716 cas confirmés ont été recensés à travers 39 wilayas du pays, dont 12 ont enregistré entre 1 et 3 cas", a-t-il noté, précisant, en outre, que les cas de décès "ont été signalés dans 14 wilayas». Concernant le nombre de

personnes guéries, le Pr Fourar a précisé qu'il a atteint 46. Il a en outre fait savoir que l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a effectué, jusque-là, 3228 tests, dont 2512 (78%) se sont avérés négatifs. Le même responsable a tenu, en outre, à réitérer la nécessité pour les ci-

toyens de "respecter les recommandations des spécialistes s'agissant des règles d'hygiène personnelle et environnementale ainsi que des conditions de confinement sanitaire, afin d'éviter toute contagion au coronavirus".



Coronavirus
L'opérateur Djezzy fait don de 42 millions de DA pour l'achat d'équipements médicaux

Un don de 42 millions de DA a été octroyé par l'opérateur de téléphonie "Djezzy" au profit des hôpitaux à travers le pays pour l'achat d'équipements médicaux afin de lutter contre le Covid-19, a indiqué, hier un communiqué de l'entreprise. "Djezzy, conscient de son rôle en tant qu'entreprise citoyenne et particulièrement dans la conjoncture actuelle qui requiert un grand élan de solidarité, a débloqué une enveloppe de 42 millions de dinars pour l'achat d'équipements à destination des hôpitaux à travers le pays. "Cette initiative prise en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière s'articule autour de l'acquisition d'un matériel indispensable pour accompagner les malades gravement atteints par le Covid-19. Il s'agit de 12 respirateurs de réanimation mobile, de 3 respirateurs portables, de 150 lunettes de protection et de 5 moniteurs de surveillance. "Très engagé dans la campagne de sensibilisation et de solidarité nationale pour lutter contre la propagation du Covid-19, Djezzy contribue activement aux efforts déployés à l'effet de renforcer les moyens des structures sanitaires en équipements nécessaires à la prise en charge des patients.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40